

POUR
ASSURANCES
DE TOUTES SORTES
ADRESSEZ-VOUS
A
J.-W. MOREL
Successeur de J. SAUCIER
Bureau L. E. 1101a 20
taine

Nouveau abbe L. E. 1101a 20
Séminaire.

Le Saint-Laurent

CRISPETTES
LANGLAIS & CATHORNE
RIVIERE-DU-LOUP
P. Q.

RESPECT AU DIMANCHE!

M. Jules Dorion a raison de parler, comme il l'a fait dans l'Action Catholique de lundi, du spectacle qu'offrirait dimanche dernier chacune des églises de la province de Québec, alors que chaque pasteur, sur l'ordre de nos évêques, a prêché le respect du jour du Seigneur, et dénoncé les abus qui se commettent chez nous contre la loi, divine et humaine, du repos dominical.

C'était un spectacle édifiant, sans doute, que cette unanimité des mêmes revendications. Mais la nature des circonstances qui ont imposé cette simultanéité d'action fait aussi de ce spectacle une chose infiniment affligeante. Car nous ne soyons pas à ce point, dans notre patrie, que cette campagne de cette œuvre et de cette nécessité, c'est plus qu'étonnant; c'est stupéfiant, dans toute la force du mot.

Il est possible que ce ne soient pas les catholiques qui aient commencé... Nous ne sommes, ni notre part, certains. Mais peu importe la question de savoir qui a la première responsabilité, dans l'ordre chronologique. Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que nous sommes, au moment présent, tous responsables, solidement, du malheureux état de choses qui exige l'organisation d'une "semaine du dimanche".

Il est clair que l'Eglise a fait son devoir, comme elle le fait encore aujourd'hui; elle n'a cessé de nous rappeler à l'ordre. Ce n'est pas sa faute si le repos dominical n'existe partiellement pour des centaines d'ouvriers d'usines. L'Eglise ne peut atteindre directement les violateurs de la loi du dimanche. Mais il reste que ces violateurs

sont aussi responsables devant les lois civiles qui imposent, elles aussi, le repos dominical. Il reste donc aux pouvoirs publics à faire respecter la loi de l'Etat, loi parfaite, mais... qui n'est pas observée.

L'Etat est donc parfaitement autorisé à intervenir. Et il semble que la dernière raison de l'inertie où il se retranche soit celle-ci, à savoir : qu'il n'est pas soutenu par l'opinion publique.

Si tel est le cas, notre devoir est tout indiqué. Il faut que tous les catholiques dignes de ce nom, constituent un ensemble parfait qui soutienne l'autorité.

N'allons pas croire à des billes, n'allons pas prétendre que c'est une affaire insignifiante que celle des violations répétées de la loi du dimanche. Ces violations, voulues, obstinées, parfaitement conscientes, font partie d'un véritable système d'exploitation. D'un côté on refuse le repos dominical à nos catholiques; ailleurs on les exploite sauvagement, de toutes les façons. A quand une commission d'enquête sur les exactions odieuses de telle ou telle compagnie de la Côte Nord ?

Il se passe des choses qui crient vengeance !!! Des citoyens canadiens-français sont exploités comme s'ils n'étaient que des esclaves, sans droits, sans aucun recours. Mais comment peut-on s'en étonner lorsqu'on voit, en plein milieu civilisé, au cœur des grandes villes industrielles, des compagnies faire fi de toutes les lois et traiter leurs employés comme du bétail ?

Il importe que ces conditions changent ! Et d'abord RESPECT AU DIMANCHE !

OU ILS VONT...

Les immigrants jusqu'aujourd'hui étaient censés venir pour peupler l'Ouest. Or les chiffres qu'on nous donne sur la destination déclarée des immigrants ne justifient pas cette manière de voir.

Voyons plutôt : En 1929, il est venu en Nouvelle-Ecosse, 1,741 émigrants; au Nouveau-Brunswick, 1,919; dans l'Île du Prince Edouard, 122; dans le Québec, 18,293; en Ontario, 44,989; au Manitoba, 49,144; en Saskatchewan, 15,222; en Alberta, 16,334; en Colombie britannique, 8,677; au Yukon, 41.

Or, si on fait la somme des chiffres concernant les provinces de l'Est on obtient un total

de 67,164. Du Manitoba au Pacifique, le total est de 89,718. Nous recevons donc environ les trois septièmes des immigrants.

On peut déduire bien des conclusions de cette petite comparaison de chiffres. Celle-ci d'abord : que près de la moitié des immigrants ne viennent pas ici pour cultiver la terre. Ensuite : que l'on comprend la politique des unions ouvrières des provinces de l'Est, qui s'opposent à la venue de nouveaux chômeurs. Et enfin, pour ne pas allonger la liste : que l'Est a son mot à dire en fait d'immigration, et que, selon le mot de l'Action Catholique du 28 avril, "cela le regarde".

NOTES ET COMMENTAIRES

La conférence navale

Elle est finie. Cependant on est assez embarrassé pour dire ce qui en est résulté, si on cherche la vérité dans les conclusions déposées par les journaux des différents pays. C'est un concert d'une... discordance parfaite; quelquefois même les principaux journaux d'un même pays, et de même nuance politique, ne s'entendent pas sur la valeur des résultats acquis.

En fait de haute fantaisie, il est probable que rien ne dépassera cette opinion d'un journal américain qui déclare froidement, sèchement (comme il convient à un pays "sec") que les Etats-Unis sortent de cette conférence, comme de toutes les autres, en perdants (à l'ouest). Là, vraiment, celle-ci est bonne, même excellente ! Le pays de Mark Twain ne manque pas d'humoristes, c'est entendu, mais il est rare d'en rencontrer de cette force, même aux Etats-Unis !

Car enfin, que faut-il donc aux Etats-Unis ? Ils ont la suprématie, n'est-ce pas assez ? Ils ont décidé en 1921 qu'ils avaient droit à la parité avec l'Angleterre. Ils l'ont obtenue alors par les cuirassés de grande taille. En 1930, la parité est parfaite pour toutes les classes de navires. Et les choses sont arrangées de telle façon que nos voisins auront véritablement le premier rang, lorsque leur programme de constructions navales sera terminé, d'ici cinq ans.

Cela est tellement clair que le très britannique "Star" de Montréal qui nous peint de temps à autre une "Britannia" qui, entourée de vaisseaux formidables, domine les mers ("rules the waves") — a cru bon ces jours derniers de nous donner une nouvelle version de son dessin favori : cette fois nous voyons deux vierges guerrières, "Britannia", la Minerve britannique, et "America", la Minerve américaine, côte à côte.

te, regardant d'un oeil souriant et orgueilleux à la fois les évolutions de leurs flottes... C'est touchant, assurément, et diplomatique aussi ! On appelle ça, sans souci des contradictions dans les termes, la "suprématie à deux"... Que le "Star" l'admette, c'est significatif. Cependant la réalité est autre. Il y a une vraie suprématie — vraie supériorité, et ce sont les Etats-Unis qui la détiennent.

Le nom d'un pont

Le nouveau pont de Montréal n'avait pas encore reçu de nom officiel. Comme il est question depuis quelques mois de fêter le quatrième centenaire de la venue de Jacques Cartier au Canada, il avait été suggéré de donner le nom de cet homme vraiment illustre, et trop ignoré, au nouveau pont, magnifique ouvrage d'art.

Nous venons d'apprendre que les commissaires du port de Montréal ont trouvé le nom qui convient. Et c'est celui-ci : "PONT DE LA COMMISSION DU PORT DE MONTRÉAL". Il faut dire tout de suite que personne n'y aurait pensé, et que c'est un nom absolument inattendu. C'est surtout une vraie trouvaille : elle fait le plus grand honneur à l'imagination des commissaires du port de Montréal... On peut ajouter encore ceci : le nouveau pont est de nature à susciter un enthousiasme fou d'un bout à l'autre du pays. Qui ne voit tout ce que cette appellation suggère de souvenirs patriotiques ? Mais il manque quelque chose à ce nom : il faudrait joindre les noms des commissaires actuels, afin que la postérité s'émerville, comme nous d'ailleurs, de leur intelligence et de leur présence d'esprit.

FAVEUR OBTENUE

Remerciements à Notre-Dame de Purété pour faveur obtenue après promesse de médiation.

L'ACHAT DES GREVES

LAC TEMISCOUATA

Par Jean Nay

Tous les lecteurs du St-Laurent qui ont lu les articles publiés par le "Comité des grèves", au sujet des ventes des dites grèves, doivent savoir, aujourd'hui à quoi s'en tenir. Il paraît évident, à la lecture du dernier article, en réponse à un autre, publié antérieurement, que la loi permet à la S. John River Storage Co. d'élever et de maintenir le niveau du lac à la hauteur de 488 au-dessus du niveau de la mer, ce qui en termes compréhensibles pour le commun des mortels, veut dire : que le niveau du lac sera maintenu à trois pieds plus bas que celui des hautes eaux du printemps.

Où la difficulté arrive, c'est que la S. John River Storage Co. achète au niveau de 490, soit deux pieds plus haut que son permis et qu'elle donne pour raison que c'est pour compenser la perte du terrain due à l'infiltration.

Pourquoi la S. John River Storage Co. ne s'en tient-elle pas à la hauteur permise par son bail qu'elle a passé avec le département des Terres et Forêts et pourquoi ne paierait-elle pas les dommages occasionnés par le maintien du niveau du lac à 488 plus l'infiltration ?

Il semble que cela réglerait la difficulté. La S. John River Storage Co. tout en volant payer les dommages dus à l'infiltration à 488, en profite pour acquiescer au droit d'élever le lac à 490, droit dont elle pourra certainement se prévaloir, plus tard, si besoin il y a.

Les réflexions du comité semblent parfaitement justes, sous ce rapport, à notre idée.

Dernièrement, un heureux hasard, — on en a dans la vie — nous a fourni l'occasion de lire le bail emphytéotique passé entre le Ministère des Terres et Forêts et la S. John River Storage Co.

Le bail est bel et bien pour une période de 75 ans et renouvelable, après ce laps de temps, et le bail ne comporte aucune clause permettant à la compagnie d'acheter des servitudes en perpétuité.

Un des plus sérieux conflits qui surgit dans toutes les questions de barrage, c'est que les compagnies attendent que les terrains soient inondés avant de payer les dommages. C'est ce qui est arrivé au lac St-Jean, c'est ce qui arriva encore tout dernièrement à Buckingham et c'est ce qui paraît vouloir se faire pour le lac Temiscouata.

Il semble logique de penser, qu'en suivant cette manière de procéder, le propriétaire de grève est toujours sous l'impression qu'il n'a pas reçu justice, car il objecte toujours qu'il a plus largement qu'on semble vouloir lui en accorder — Et comment peut-il prouver, quand il y a de 10 à 25 pieds d'eau sur son terrain. Il aurait été plus sage, d'agir avant que les eaux du lac recouvrent les grèves et nous sommes d'opinion que bien des difficultés auraient été évitées.

La S. John River Storage Co. sous ce rapport, suit la ligne de conduite qu'elle croit bonne pour sauvegarder ses intérêts, mais cette façon de faire vient en contradiction avec les intérêts des riverains.

Jean Nay.

L'ACHAT DES GREVES

Par "Temiscouata"

Je regrette profondément que mes quelques remarques sur la situation créée au lac Temiscouata par l'exhaussement de son niveau normal aient pu causer quelque amertume à nos bons amis du Comité de protection et à son estimable publiciste. Je comprends et partage trop bien les sentiments qui les animent pour vouloir les blâmer en quoi que ce soit de défendre *angustius et vultu* les moindres parcelles du sol auquel sous sommes si profondément attachés. Et si nos vœux peuvent sembler de prime abord divergents, cela ne dépend peut-être que d'un défaut de réglage de notre angle de vision.

Ce qui importe, avant tout, c'est de faire face à la froide réalité. Nous ne sommes plus à l'époque où le meunier Sans-Souci pouvait invoquer la présence des juges à Berlin pour se défendre avec succès contre les empiétements de son souverain. Depuis que Proudhon a écrit : "La Propriété, c'est le vol", le sens du mot propriété a singulièrement évolué. Sous l'empire du régime industriel moderne un souverain a surgi, plus puissant que Frédéric de Prusse : L'INTERET PUBLIC. Et cet intérêt public, il est ce que nous législateurs, l'auront défini et décrété. La loi adoptée, charbonnier n'est plus maître chez lui, et les juges à Berlin, de protecteurs du droit de propriété qu'ils étaient, sont maintenant devenus de simples évaluateurs de sa déposition.

C'est la situation qui se présente actuellement au lac Temiscouata. La législature a décrété qu'il était d'intérêt public que le niveau normal du lac fut élevé et maintenu au niveau 488, et, en octroyant ce privilège à la Saint-John River Storage Company, elle lui a en même temps accordé le droit à une servitude forcée sur les terrains en bordure pour le maintenir à ce niveau, sauf naturellement à payer les dommages réels, actuels et éventuels, que son action pourra causer.

Maintenant quels sont ces dommages actuels et éventuels que doit payer la compagnie ? Voilà toute la question.

Les dommages actuels sont ceux qui sont immédiatement causés par l'élevage du niveau à la cote 488.

Les dommages éventuels sont ceux qui pourront être causés par le maintien du lac à ce niveau :

1.— Par suite de l'infiltration de l'eau par capillarité sur les terrains adjacents ;
2.— Par suite des débordements occasionnels causés par de fortes averses, des pluies continues ou des vents violents. C'est pour couvrir tous ces dommages que la compagnie entend se porter acquiesneur d'un droit de servitude jusqu'au niveau 490. Si elle se trompe dans ses calculs et qu'occasion-

nellement les eaux se versent au delà des limites qu'elle s'est fixées, il reste à dire que la compagnie pourra être tenue responsable de tous les dommages que pourra causer ce débordement.

Maintenant, les propriétaires riverains peuvent-ils espérer, en soumettant leur cause à un arbitrage, obtenir un plus fort montant que celui qui leur est offert par la compagnie ? A chacun naturellement d'étudier son cas particulier, mais, si nous en jugeons par ce qui s'est passé au lac St-Jean ou ceux qui ont voulu soumettre leurs réclamations aux tribunaux, ont obtenu un montant moindre que celui qui leur était originairement offert nous serions portés à croire qu'un règlement à l'amiable serait bien préférable. Il ne faut pas oublier qu'en ces matières les valeurs sentimentales n'ont malheureusement pas cours.

Quelles sont maintenant les intentions de la compagnie pour l'avenir ? Nous n'en savons absolument rien. Le Comité de protection semble avoir de fortes appréhensions à ce sujet. Pour notre part, nous serions portés à croire que la compagnie, lorsqu'elle aura été faite en certains droits, spécialement à Cabano, ne sera pas bien anxieuse de demander au gouvernement le privilège d'une plus haute élévation. Et, comme les esprits sont maintenant en alerte, nous avons la ferme espoir que le nouveau comité de Temiscouata, si jamais telle demande est faite, aura su se choisir un député suffisamment averti pour surveiller et protéger les intérêts de ses commettants.

Pour le moment, ce qui nous préoccupe davantage serait de connaître exactement quelle ligne de conduite entend suivre et nous tracer le Comité de protection. Né spontanément à la nouvelle de hideux contrats, nous écrit son publiciste, il ne nous paraît pas qu'il soit encore sorti de ses langages.

Et tout d'abord, quelle est sa composition ? Le Comité admettra avec nous qu'il est, pour le moins, légitime de connaître ceux qui nous demandent de leur confier nos intérêts. Agiraient-ils autrement ?

Sa composition connue, il importe aussi de savoir quelles seront ses méthodes d'action. Entend-il contester la réclamation de la compagnie pour un droit de servitude jusqu'au niveau 490 ? Veut-il se charger du fardeau de la preuve et des dépenses qu'il faudra encourir, dans chaque cas, pour obtenir du tribunal d'arbitrage une juste compensation ? Se porte-t-il garant du déficit si l'intéressé obtient de la cour une compensation moindre que celle originairement offerte par la compagnie ?

Autant de questions qui mériteraient des réponses, nous semble-t-il, avant de s'aventurer dans le maquis des procédures.

DEUX NOMINATIONS

M. Jos. Hamel a été nommé, hier, à la séance du conseil des ministres, shérif du district judiciaire de Kamouraska, en remplacement de M. J. O. Girard, décédé le 3 avril.

M. J. A. Chamberland, marchand, de St-Ludger, a été nommé en même temps à la Commission des Liqueurs, ici, à Rivière-du-Loup. Sa nomination prend effet immédiatement.

Au sujet du "Temiscouata"

"Le Saint-Laurent".

Rivière-du-Loup. Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec intérêt les derniers articles d'un marchand de Cabano, répondant à Jean Nay. Permettez-moi de vous dire que je les ai trouvés très sages, bien que j'estime qu'il n'a pas insisté assez fortement, encore sur les torts incalculables que causerait à la région du Temiscouata l'abolition de son service quotidien de trains de passagers.

Résidant et voyageant dans le comté de Temiscouata, j'ai eu l'occasion, ces derniers temps, de parler de la chose avec des marchands et des cultivateurs, un peu enclins à favoriser la vente du "Temiscouata". Ils ont été obligés d'avouer que ce serait "UNE AFFAIRE DE SASTREUSE" que d'être obligés de revenir au système de trois trains par semaine. En effet, ceux qui ont des autos en souffriraient moins ; mais ils sont le petit nombre. Et en hiver, surtout quand les hivers sont longs comme le dernier que nous avons eu, rester quatre jours sur sept sans aucun train, ce serait, tout simplement, à tous points de vue, rétrograder de vingt ans. Il ne s'agit pas seulement du public voyageur ; il s'agit de tous les résidents de la région, qui se verraient privés de moyens de transport.

Je crois, Monsieur le Directeur, qu'en se mettant en face de cette déplorable situation, qui suivrait immédiatement la vente du "Temiscouata", personne ne peut ne pas admettre qu'il y a de l'INTERET DE TOUS CULTIVATEURS, INDUSTRIELS, MARCHANDS ET COMMERÇANTS, que le chemin de fer local ne passe pas aux mains du Gouvernement.

Pensons un peu à l'avenir. Ne soyons pas les artisans de notre propre misère.

Merci de votre hospitalité, Monsieur le Directeur.

VOYAGEUR.

REUNION A L'HOPITAL

Les Dames de l'Association des Dames Patronnesses et tout spécialement les Dames du Conseil, sont invitées à se rendre à l'hôpital, mardi soir, le 6 mai, à 7.15 hrs. Le but de cette réunion est de travailler à organiser quelque chose pour venir en aide à nos oeuvres. Comme il ne s'est rien fait cet hiver à ce propos, que tout le monde s'est reposé des fatigues du bazar de l'an dernier, nous espérons que les âmes charitables se rendront nombreuses à notre appel. La vraie charité ne connaît jamais de repos, et il y aura toujours des pauvres parmi nous" selon la parole du Christ.

Chaque dame apporte sa petite part de bonne volonté, afin que nous puissions nous mettre tout de suite au travail du Bon Dieu. Donc à mardi soir, à 7.15 hrs, à l'Hôpital.

SUCCES DU CERCLE DRAMATIQUE DES JEUNES GENS

Lundi soir le 21 avril le Cercle Dramatique des Jeunes Gens a remporté un nouveau succès avec sa représentation du "Reliquaire de l'Enfant Adoptif".

Une nombreuse assistance a applaudi avec entrain aux progrès magnifiques de nos jeunes amateurs que nous espérons en tendre de nouveau avant longtemps.

L'orchestre Mérette avait prêté pour la circonstance, son généreux concours toujours apprécié par les amateurs de bonne musique.

Encore une fois, nous sommes parfaitement convaincus de l'entière bonne foi des membres du Comité de protection, et nous croyons, avec eux, qu'il n'est pas mauvais parfois d'éveiller l'attention du public sur les questions qui le concernent. Encore, toutefois, faut-il se garder de ne semer de la défiance et de n'allumer dans le cœur des intéressés que des espoirs plus ou moins problématiques. Quels que soient les sentiments qui nous agitent, il faut toujours finir par se résigner à traiter les questions d'affaires en hommes d'affaires.

Le Comité de protection ne croit-il pas qu'il serait maintenant temps de sortir de la région des rêves pour entrer dans le domaine des réalisations ?

TEMISCOUATA.

Ste-Hélène

Décès.

Jeudi le 24 avril est décédée en notre paroisse à l'âge de 75 ans, Dame Norbert Bérubé. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 28 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Portaient le corps MM. Aur. Bérubé, Louis Bérubé, Ls Etienne Pelletier et Alfred Morin. Portait la croix M. Jean-Bte Desjardins. Conduisait le corbillard M. Georges Bossé.

Divers. M. le curé Martin, accompagné de son frère M. Jos. Martin, ont passé la semaine dernière à Montréal et Nicolet, en visite chez des parents.

M. et Mme Joseph Emile Bosse, de Québec, passent une quinzaine chez des parents à Ste-Hélène et St-André.

Mlle Madeleine Marmen a passé les jours saints à la Rivière-du-Loup, chez sa tante Mme Ernest Goulet.

Étaient de passage parmi nous à l'occasion de la fête de Pâques : M. Martial Pineau de St-Anne et Mlle Alice Goulet de Rivière-du-Loup, chez M. Dém. Marmen, M. et Mme Ph. Morneau de Québec, Mlle Marie Duhamel de St-Pascal, chez M. E. Morneau, Mme A. Boucher, de St-Pacôme, chez M. Alf. Ouellet, Mlle Eva Morin E. G. M. à l'hôpital St-Sacrement, chez sa mère Mme Nérée Morin, M. G. Pelletier chez son père M. Louis Pelletier.

La fête de Pâques. Les paroissiens de Ste-Hélène ont eu le bonheur d'assister le jour de Pâques à une première grand-messe chantée par un enfant de la paroisse M. l'abbé Louis Morneau, ordonné prêtre dernièrement au Patronage de Lévis. Pour cette circonstance, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. M. l'abbé Cyprien Morneau cousin du célébrant a démontré, dans un sermon approprié pour la double fête, le triomphe de Jésus ressuscité et le bonheur que devait éprouver en ce jour le nouveau élu.

RIVIERE-OUELLE

Décès de Mme Louis Fellelier.

Lundi dernier, le 28 avril, est décédée à l'âge de 72 ans, Madame Eliza Gagnon, épouse de M. Louis Letellier de Saint-Just. Outre son mari, Madame Letellier laisse une sœur, Mme N. Bourassa, de Grand-Mère. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la Rivière-Ouelle.

Nous prions M. Letellier et les autres membres de la famille d'agréer nos plus profondes condoléances.

CRISPETTES !

ACHAT	SECURITE	VENTE
Encaissement de Coupons	Placement de choix Hôpital Laval (QUEBEC) 5 1/2 % Livraison le 1er mai 1930 RESERVEZ DES MAINTENANT Geo.-Ed. LANGLAIS COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT 203, Lafontaine C. P. 40 Rivière-du-Loup Tél. bureau 113 Rés 351-1	RENSEIGNEMENTS COTATIONS
ÉCHANGE	Correspondant : JOS. MORENCY, LTÉE.	

Dr HENRI PROVENCHER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur

BUREAU: No 162, rue Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

Mort de Mme Alph. Pouliot CONCERT DE LA CHORALE

M. Alph. Pouliot, C. R., de Québec ancien greffier de la Cour d'Appel et professeur à l'Université Laval, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Suzanne Roy, survenue mardi. La défunte était âgée de 69 ans.

Madame Pouliot était la fille de feu le docteur Louis-Joseph Roy et de feu Dame Suzanne Vander Heyden. Elle était la belle-sœur de M. le Juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure et de feu le docteur Louis-Joseph Roy, de Montréal, de Mme Elz Roy, d'Ottawa, de Mme Alph. Dumais, de Péreé, et de Mère Marie de l'Ange-Gardien, (née Alex. Pouliot), des Dames auxiliaires de Paris.

Lui survivent outre son époux, M. Alphonse Pouliot, C. R., deux fils, M. Louis A. Pouliot, C. R. ancien président de la Société Saint-Jean Baptiste et M. Elzbert Pouliot, N. P. de Port-Dorville, et trois filles, la Révérende Soeur Sainte Suzanne, du monastère des Ursulines de Québec; mesdemoiselle Marie-Louise et Marie Eugénie Pouliot, de Québec; plusieurs neveux dont M. le docteur Eugène Lacerte, de Thetford Mines; M. Jean François Pouliot, C. R. M. P. P.; M. le docteur Camille Eugène Pouliot, de Cap d'Espoir; les RR. PP. Louis Joseph et Adrien Pouliot, et Louis Jos. Roy, S. J. de Montréal; M. Louis Joseph Pouliot, d'Ottawa; Mme Geo. Bouchard, de Ste-Anne de la Pocatière, etc.

Nous prions M. Pouliot et les membres de sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Le concert avec partie de cartes de la Chorale St-Patrice, qui avait été fixé au 7 mai, a dû, à raison de circonstances imprévues, être remis à une date encore indéterminée.

St-Hubert

Concert sacré.

Le 20 mai prochain, en l'église de St-Hubert, la chorale Ste-Cécile donnera un concert sacré en l'honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Nous publions le programme dans une autre colonne. Nous invitons tous les amateurs de musique religieuse à venir y assister. Ils ne regretteront pas leur voyage.

MARIAGES. Le 22 avril, M. Alfred Malenfant, fils de M. Alph. Malenfant, cultivateur, unissait sa destinée à celle de Mlle Blanche Marquis, fille de M. Edmond Marquis. Les nouveaux époux sont partis, quelques heures après la cérémonie, pour Jonquières et Chicoutimi.

Le même jour, fut aussi béni le mariage de M. Albert Rousseau avec Mlle Rose Gosselin. Le 23, avaient lieu les mariages de M. Lucien Richard avec Mlle Rose-Anna Lebel, et de M. Joseph Richard, frère du précédent, avec Mlle Evangeline Labrie.

CRISPETTES !!!

LUNDI LE 5 MAI

A 8 HEURES P. M.

A LA

SALLE PAROISSIALE ST-FRANCOIS-XAVIER

RECITAL DE

Mlle Lucienne Defresne

SIEGES RESERVES 50c.

ADMISSION 35c.

Plan de la Salle et Billets en vente au magasin S. Belle et au Presbytère de St-François-Xavier.

Residence 4301
Viateur Lévesque
NOTAIRE
Bureau RUE DE LA COUR
RIVIERE-DU-LOUP, P.Q.

COLONNES AGRICOLES

A. P. V. POUR L'EN-
SILAGE OU LE FOIN

(Notes des fermes expérimentales)

Dans les parties du pays où le nombre d'animaux augmente tout le temps et où la culture mixte, avec une forte tendance à l'industrie laitière, paraît être le système de culture le plus avantageux, la question de la production d'une quantité abondante de fourrages succulents pour ces animaux est toujours importante.

A la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, nous avons fait une expérience pendant quelques années pour voir la meilleure date à laquelle le mélange d'avoine, de pois et de vesces (A. P. V.) peut être semé. Cette récolte est très utile, et on peut l'employer pour l'ensilage ou la faire fanner sous forme de foin.

Le mélange employé dans cet essai était semé à raison de 2 boisseaux d'avoine, 1 boisseau de pois et 1/2 boisseau de vesce par acre. Les variétés employées étaient l'avoine O. A. C. No 72, les pois MacKay et les vesces communes.

La semence a été semée à six dates différentes chaque année, à intervalles de sept jours; la première aussitôt que le sol était en bon état. Comme cette expérience a été conduite sur une terre assez basse en certaines années, les premières semences ont été faites assez tard. En fait la date moyenne pour les premières semences pendant une période de six ans, a été le 23 mai et la date moyenne pour la sixième ou dernière semence, a été le 27 juin.

Voici quel a été le rendement moyen de matière sèche par acre pendant une période de six ans, pour chacune des semences : première, 2 tonnes 1821 livres; deuxième, 2 tonnes 1611 livres; troisième, 2 tonnes 1161 livres; quatrième, 2 tonnes 728 livres; cinquième, 2 tonnes 326 livres et sixième, 2 tonnes 307 livres. Ces chiffres font ressortir plusieurs points importants dont trois méritent d'être d'être signalés.

Premièrement, cette récolte donne une bonne quantité de fourrages que l'on peut employer pour l'ensilage ou faire sécher pour le foin; deuxièmement, les premières semences ont toujours donné les meilleurs rendements, et troisièmement, les premières semences ont donné de beaucoup les rendements les plus considérables mais cependant on peut encore obtenir de très bons résultats avec ce mélange, même lorsque les semences sont faites jusqu'à la fin de juin. Ceci peut être très commode, principalement dans les saisons tardives, ou lorsqu'on désire semer la récolte sur une terre basse et qui peut être lente

ENTRETIEN DU JARDIN
DE FAMILLE POUR 1930

Les Premiers Légumes

Les épinards, la laitue, les radis et les pois sont les premiers légumes à mûrir chaque année. En faisant usage pour chacune de ces espèces d'une variété hâtive, d'une régulière et d'une tardive, et même en semant ces trois variétés en même temps, il y a moyen d'allonger la saison, si on répète ces semences à chaque semaine pendant un mois. A l'heure qu'il est, votre laitue de cette année doit déjà germer dans nos boîtes ou vos couches chaudes, toute prête à être transplantée dès que la température vous le permettra. Plusieurs jardiniers ne cultivent plus maintenant que la laitue romaine. — Pourquoi? Parce que cette laitue pousse très droite, avec de longues feuilles qui enveloppent le cœur, et parce qu'elle blanchit d'elle-même. Pour aider la croissance des laitues, il n'est pas mauvais d'attacher avec une ficelle la tête de chaque plant. Il existe maintenant des variétés d'épinards qui peuvent croître indéfiniment sans jamais monter en graines, ce sont les Roi du Danemark et Nouvelle-Zélande. Les oignons à conseiller sont les oignons blancs du Portugal et toute variété portant le nom Globe. Ces variétés peuvent être semées en graines et peuvent être employées vertes ou pour faire des marinades.

Comme dernier conseil, à retenir, rappelez-vous que les légumes que vous voulez manger croquillants doivent être forcés. Pour cela on donne une bonne poussée à leur croissance et leur donnant un engrais quelconque et de préférence quand la température est encore quelque peu froide. Quelques fleurs annuelles faciles à cultiver.

Même pour des personnes qui n'ont beaucoup de temps à leur disposition, c'est facile d'avoir un parterre bien garni. Pour cela, il faut choisir des variétés de fleurs qui demandent peu de soins et qui poussent dans n'importe quelle terre; des variétés qui fleurissent en abondance et pendant longtemps. En somme il faudra surtout choisir des espèces très vivaces en ce sens qu'elles pousseront sans que l'on s'en occupe. Les fleurs qui remplissent le mieux ces conditions sont les mufliers, les œillets, les pavots les pieds-d'alouettes annuels, les nasturtiums, les scabiosas, les solpégios et les zinnias. Toutes ces plantes, si on enlève leurs fleurs souvent et si on les sarde avec soin au début de la saison, donneront une

à s'essayer au printemps.
L. H. Hanlan,
Station Expérimentale Fédérale,
Kapuskasing, Ont.

floraison abondante du 1er juillet jusqu'à l'automne.

Les Arbres et Arbrisseaux.

Le printemps est le meilleur temps pour faire des plantations d'arbres à fruit ou d'ornementation, de rosiers, de vignes, etc. à condition qu'on plante très à bonne heure. Il ne faut pas attendre les vents chauds; mieux vaut planter dans la terre humide et encore boueuse. Ne laissez jamais les racines de vos plantes au grand air après réception si votre terrain n'est pas prêt; placez vos plants ou vos arbres à la fraîche, placez les racines dans une tranchée à l'abri de toute sécheresse. Pour planter ne craignez pas de faire le trou trop grand et donnez de l'espace aux racines. Plantez assez profondément et arrosez les premiers jours, vos nouvelles plantations.

Association des Marchands Graciers du Canada.

Rivière-Bleue

Voici le résultat des concours pour avril.

4ème année, Mlle Sophie Levesque, institutrice; Elise Nadeau 90 sur 100; Aurora Nadeau 89; Annonciade Nadeau 88; Roger Nadeau 86; Edmond Pelletier 84;
3ème année: Eliane Nadeau, 86; Napoléon Bossé, 84; Arthur Pelletier, 83.
2ème année: Léon Nadeau, 88; Jean Baptiste Bossé 86; Irène Nadeau, 83; Alice Pelletier, 80; Arsène Pelletier, 79.
1ère année: Elise Bossé, 43 sur 50; Fernand Nadeau, 41; Adrienne Nadeau, 39; Béatrice Gauthier, 36; Louis Philippe Ouellet 34; Gérard Ouellet 32.
Cours préparatoire: Jeannine O'Leary, 40; Anita Nadeau 38; Jacques O'Leary, 33; Albert Ouellet 30.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Canada, Province de Québec, District de Kamouraska, Cour Supérieure, Kamouraska, No. 11602.
Marie Emma Deschênes, épouse commune en biens de Sylvio Dionne, commerçant, de Notre-Dame du Mont Carmel, demanderesse, vs le dit Sylvio Dionne, du même en droit, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée le 26 janvier 1929.
Rivière-du-Loup, 22 avril 1930.
Casgrain & Lizotte,
Procs. de la demanderesse.
49 — 4 fs.

Riche en substance et
d'une saveur délicate

"SALADA"

THE DU JAPON

(VERT)

'Tout frais des plantations'

Maison à vendre

L'ancienne propriété de feu Théophile Beaulieu inspecteur d'école, de Cacouna est à vendre à de bonnes conditions à un prompt acheteur.
Pompe à l'eau dans la maison et autres commodités. Terrain entièrement payé. Pour plus d'informations s'adresser à Alphonse Beaulieu, Ca. 47 4f.p.

CENTRIFUGES

MEILLEURE MARQUE

1000 livres \$65.00
650 livres -45.00
350 livres \$35.00

Garantis neufs
Pour plus d'informations s'adresser à Casier "B", Rivière-du-Loup, Qué. 46 — 6 fs p. p.

SIXIÈME EXCURSION
A TRAVERS LE CANADA

AVEC

L'UNIVERSITE

DE MONTREAL

DU 5 AU 26 JUILLET, 1930

Direction personnelle de

M. VICTOR DORE

Professeur à l'École des Sciences

Social, Economique et Politique

de l'Université de Montréal, et

Président de la Commission des

Écoles Catholiques de Montréal

PAR TRAIN DE LUXE DU

Pacifique Canadien

Un voyage de vacances instructif

et agréable, organisé pour faciliter

aux Canadiens la visite de

leur pays, de ses villes, de ses in-

dustries et de ses sites pittores-

ques.

LES GRANDS LACS

L'EST CANADIEN

BANFF — LAC LOUISE

VANCOUVER — VICTORIA

\$365 de MONTREAL

tous frais compris

Pour renseignements complets,

s'adresser à l'Université de Mon-

tréal, No. 1265, rue St-Denis,

Montréal — à M. Victor Doré, di-

recteur du voyage, Casier Postal

476, Montréal, ou aux agents du

PACIFIQUE CANADIEN

A VENDRE

Gros camion (lorry) presque neuf,

à vendre à de bonnes conditions. S'a-

dresser à

J. B. RENAUD

Rivière-du-Loup, Sta.

44 — 31 j n o.

Maison à vendre

Bon poste de commerce, au centre de la ville, voisin de l'Hôtel de Ville, comprenant un magasin et trois logements.
Grand terrain libre de rente. S'adresser à :

Mlle L. Ancil, modiste,
238, rue Lafontaine.
49 — 3 fs p.

Logement à louer

Un bon logement propre, de cinq appartements chauds, bien éclairés; avec hangar, grande cour, au centre de la ville, numéro 242 rue Lafontaine Possession le 1er mai.

S'adresser à
Mlle L. Ancil, modiste,
238, rue Lafontaine.
49 — 1 fs p.

FAVEUR SIGNALEE
Remerciements au Rév M. Blais pour faveur obtenue après promesse de publier.
M.O.

POURQUOI SOUFFRIR
DE VOTRE FOIE ?

Pourquoi être incommodé par de vaines pustules dans la figure; des yeux ternes, une constitution languissante et fatiguée? Tout cela indique un foie engourdi.

Maux de tête, étourdissements et excès de bile s'en suivent. Vous pouvez stimuler votre foie malade, enrayez les excès de bile avec les "Carter's Little Liver Pills".

Elles agissent aussi comme laxatif léger, purement végétal, exempt de calomel et de drogues dangereuses; petites et faciles à avaler. Elles ne sont pas un purgatif qui gêne et cause des douleurs, ni déplorables dans leur effet; au contraire, elles sont un excellent tonique.

Chez tous les pharmaciens, au prix de 25c. et 75c. paquets rouges.

Pour BOIS
ou METAUX

Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.

THE SIMONDS CANADA
SAW CO. LTD.
MONTREAL, TORONTO
VANCOUVER
ST-JEAN, N.B.

Scies
SimondsTel est votre veau,
Telle sera votre vache.

Écarter le lait lui enlève tous ses principes de vie et de santé, ainsi que ses éléments nutritifs, propres au développement des os, des muscles et des tissus.

Vous ne pouvez nourrir ainsi votre veau sans diminuer vos profits postérieurs.

Si vous avez l'habitude d'élever les veaux au lait écarté, il serait avantageux pour vous d'y ajouter la Nourriture à Veaux Blatchford's, pour remplacer le gras du lait.

Élevez-les économiquement en leur donnant la

Nourriture à Veaux
Blatchford's
ESTABLISHED IN 1890

Le seul complément au lait. Elle est toujours prête et nourrit parfaitement.

Évitez la perte de vos poussins en leur donnant
La Moulée à poussins
BLATCHFORD'S
Élevez des poussins vigoureux, plus rapidement, plus efficacement.
C'est un profit que d'acheter BLATCHFORD'S.
Demandez-là à votre marchand :
J. B. Renaud & Cie, Ltée.
Distributeur.

Logements à louer

Deux logements de six appartements chacun sur la rue St-André, Nos. 76 et 78. L'électricité et l'eau dans les maisons.
Pour renseignements, s'adresser à
P. Lavery,
3 rue Hébert, Québec.
46 — 4 fs p.

J.-Edmond Theriault

21, rue Joly

Représentant à

RIVIERE-DU-LOUP

de

L'ÉVENEMENT

Journal du matin et quotidien

de Québec

Si vous désirez vous abonner au quotidien, le mieux fait de la province, le premier à vous donner à Rivière-du-Loup les nouvelles de partout, avisez-moi et j'en serai très heureux, ou venez chez moi. — Nous donnons de jolies primes à chaque abonné pour un an.

Je suis également correspondant pour le journal.
Tél. Kam., No 72.

Petites Annonces

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue Blais Rivière-du-Loup.

Cuisinière demandée

On demande une bonne cuisinière à l'Hôtel National, Isle-Verte. S'adresser à Ludger CARON, prop.
48 — 3 fs p p

Tapis! Tapis!

Le temps est venu de faire votre ménage du printemps. Je vous échangeai vos tapis crochétés vieux ou neufs pour des rugs de prélat, plus sanitaires, plus faciles à laver; ou pour des couvre-pieds en soie.

Écrire à E. GABRIEL, Rivière-du-Loup.
Je passerai vous voir aussitôt que les chemins d'été seront ouverts.
46 — 4 fs p.

A VENDRE

Bétail Ayrshire Eng et accredité : Taureau de 1 1/2 an; un autre de 1 an, descendants de mère qualifiée au livre d'or; aussi veaux du printemps des deux sexes, descendants du taureau, Ste-Anne Lord Kyle, 22ème classe A.A.
S'adresser à
Cyrus Pelletier,
Rivière-du-Loup, Sta.
46 — 4 fs p.

Roses de Jerico

Curieuse plante de maison, poussant dans l'eau, prix .25 (poste payée), aussi fleurs japonaises, ouvrant immédiatement submergées dans un bocal. Magnifiques décors de longue durée. Prix 35 (poste payée). Sur réception de .50 (bon postal), nous expédierons (franco) ces deux plantes avec directions. Agents vendeurs demandés. Union Mercantile Agency, Suite 315, Edifice Amherst Montréal, Qué.
27 — j. n. o.

Assurance-Vie

Seriez-vous intéressé à représenter une Compagnie Canadienne d'Assurance-Vie qui depuis cinquante ans donne au public le meilleur service possible, et à ses représentants des avantages insurpassables.

Correspondance confidentielle. S'adresser à :
Boite Postale No. 66 Sta. B
Québec.
48 — 3 fs.

Évitez la grève des bank-notes... en faisant de la publicité.

PEINTURE! PEINTURE!

\$2.50 le gallon.

Embellissez votre demeure avec la peinture "ROCK PAINT", préparée à l'huile de lin pure, satisfaction garantie.

TRANSPORT PAYE pour deux gallons et plus. Demandez nos cartes de couleurs.

ROCK PAINT & VARNISH, Limited
707 St. Jacques, Montréal.

Epitaphes et Monuments

En marbre et granit. Excellente qualité, à prix très réduit.

Manufacturés par
Elz. Beaulieu,
St-Hélène,
Co. Kamouraska.
47 — 4 fs p. p.

FUMEZ LE TABAC

Cie de Tabac Terrebonne
Cultivateur et Manufacturier de tabacs Canadiens.

En existence depuis 10 ans, offrant en vente un grand nombre de variétés de tabacs de qualité extra.

Avec progrès constants en affaires.
j. n. o.

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie - Garantie - Vie - Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise Rivière-du-Loup.

Téléphon Kamouraska.

CARTES D'AFFAIRES

Dr Ernest Pettigrew

Médecin-Chirurgien

27 rue Fraser

RIVIERE-DU-LOUP

Dr Antonio Paradis

Chirurgie.

Rayon X à l'Hôpital

Bureau à 2 heures P. M.

Tous les jours.

Dimanche excepté.

RIVIERE-DU-LOUP, Centre

Dr E. O. CLOUTIER

Médecin et Pharmacien

102, rue Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP, Station

Heures de bureau

De 10 à 12 heures a. m.

De 2 à 6 heures p. m.

De 7 à 9 heures p. m.

Dr J. O. BENOIT

MEDECIN - CHIRURGIEN

29 Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP, Station

Opérations à l'Hôpital

Bureau : 2 à 5 heures p. m.

6 à 8 heures p. m.

Jos. Y. POMMET

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Audition Municipales et Scolaires

14 rue Joly

RIVIERE-DU-LOUP

Boite Postale 107

232 Lafontaine

"La Protection du Crédit"

Rivière-du-Loup, Centre

Bureau de collection

Collection de tous comptes

Satisfaction garantie

Demandez notre tarif

J. B. LAVOIE L.L.L.

AVOCAT

RIVIERE-DU-LOUP

BUREAU: 20 RUE HLAIS

RESIDENCE: 20 RUE HBERVILLE

VICTORIEN LAVOIE

ACCORDEUR-MECANICIEN

HAUTEMENT APPRECIÉ PAR

Vladimir de Pachman Carono

Arthur Friedhem Nellie Melba

Scharwanka Clara Butt

Kubelik Géraldine Farrar

Mitscha Elman Madame Marchesi

Metropolitan Grand Opera of N. Y.

S'adresser à :

S. BELLE

Marchand de musique

Coigns Fraser et Lévis

Résidence 17 rue Fraser,

Chez A. E. FAUCHER

J. L. MARIER

4, Rue Chouinard

RIVIERE-DU-LOUP Station

Commerçant de Peaux vertes

Vendeur de cuir

Marchand de Bois, Grains,

Provisions, Epicerie et Légumes

Spécialités : —

Pommes d'automne et de conserve

SATISFACTION GARANTIE

Demandez mes prix

CAPSULES

Antalgine

ANTI-DOULEUR EPROUVE

ET APPROUVE CONTRE

LE MAL DE TÊTE

ET TOUS LES MAUX D'UN

CARACTERE FIEVREUX

EN VENTE PARTOUT 25¢

A. R. FARLEY, P.H.C. HULL, Q.

L. H. Levasseur, Ltée.

DISTRIBUTEURS

Rivière-du-Loup.

5 déc.

Chs-Eug. DESJARDINS

— PLOMBIER —

SPECIALITÉ:

Système de Chauffage

à Vapeur

et eau chaude

Vendeur de la Pompe Electrique

marque "Crane" garantie pour

donner entière satisfaction.

256 Rue Lafontaine

Discours de M. Pouliot

A LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 31 MARS 1929

SUR LE CHOMAGE

M. JEAN FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata). Monsieur l'Orateur, j'estime qu'il importe souverainement à chaque province du Dominion que nous scrutons les causes du chômage. Mon honorable ami de Winnipeg-Nord (M. Heaps) dit que le chômage n'est pas seulement une question d'ordre provincial, mais qu'elle est du domaine fédéral. Je vois d'ici, l'honorable député de Québec-Laval (M. Ernst) qui sourit. Je lui ferai observer que cette question du chômage est trop grave pour en faire l'objet de plaisanteries, et je suis étonné de voir mon jeune ami, homme intelligent, rire d'un problème de cette gravité, problème que l'on ne saurait certes résoudre par de simples plaisanteries.

L'hiver dernier je voyais dans le New York Times une illustration bien attristante que je signale à l'attention de tous les honorables députés. Au-dessus de l'illustration en question, se lisait le texte suivant : Les hommes d'Australie infortunés, un marché aux esclaves. Des travailleurs de Sydney, désireux de se procurer de l'emploi, s'offrent au moins à n'être esclaves.

M. ERNST : Si l'honorable député veut parler de moi, je lui dirai que je risais de lui et non du problème du chômage.

M. POULIOT : Lorsque mon honorable ami rit, il est cause dans la Chambre d'un désordre général. Dans tout pays, monsieur l'Orateur, il faut maintenir l'ordre social et la moindre intervention dans ce domaine nuit à l'ensemble de la situation. Nous nous rappelons tous le grand bouleversement économique qui a suivi la guerre aux jours de rétablissement. Peu à peu le monde est revenu à des conditions normales. Mais il y a une autre perturbation de l'ordre social, perturbation constante occasionnée par l'exode des populations rurales vers les centres urbains. Ceux qui vivent heureux dans les campagnes se laissent séduire par le mirage trompeur des grandes villes et ils ne comptent au confort de la campagne pour venir s'installer dans un logis insalubre de la ville. Lorsque, soit faute d'initiative ou faute d'aptitudes, ils ne peuvent se procurer du travail, leur situation devient des plus difficiles et ils finissent par devenir une source de tracas pour le reste de la population. En outre, l'amélioration continuelle des machines diminue de plus en plus les rangs des travailleurs et grossit ceux des chômeurs. Avec les locomotives plus puissantes que l'on emploie de nos jours il suffit d'une seule équipe sur les trains de voyageurs et de marchandises qui, lorsque l'on n'avait que des machines plus faibles, en exigeaient plusieurs.

Le chômage est aussi attribuable à autre chose. En Canada, nous avons ce que l'on appelle des unions internationales. Je dois dire que je suis en faveur des unions nationales ou des unions canadiennes. L'autre jour, j'ai parlé dans cette Chambre d'esprit canadien et à ce point de vue je demande comment ces têtes dirigeantes d'unions ouvrières, qui sont aux États-Unis, peuvent avoir à cœur l'intérêt des Canadiens. Dans l'ensemble, les unions internationales ne sauraient faire preuve d'esprit canadien.

comme nous sommes en lieu de l'attendre de la part de groupements locaux. Que résulte-t-il de ces unions d'un caractère international ? Il arrive que lorsqu'elles n'ont pas dans leurs propres rangs, un nombre suffisant de travailleurs pour l'ouvrage en mains, elles en font venir des États-Unis à cette fin, ce qui constitue une préférence injuste à l'endroit de nos propres citoyens. A mon avis, voilà qui est répréhensible, et si l'on pouvait agir pour remédier à cet état de chose, le public en bénéficierait sensiblement. Cette manière d'agir comporte une injustice des plus déplorables. Nous avons des ouvriers qui peuvent accomplir certains genres de travaux, et qui sont d'excellents travailleurs, mais ils ne peuvent se procurer de l'emploi parce qu'ils ne font pas partie d'une union. Au lieu d'accorder de l'emploi à ces Canadiens, les chefs des unions font venir des ouvriers des États-Unis. A mon avis, il y aurait lieu de se montrer plus généreux, non seulement dans le domaine de l'industrie, mais aussi vis-à-vis des travailleurs afin d'empêcher de paillards agissements à l'avenir.

Le premier ministre, le ministre du Travail et leurs collègues se préoccupent fort du bien-être des travailleurs de ce pays. Le premier ministre fut le premier rédacteur de la Gazette du Travail. Il a été sous-ministre du Travail et s'est toujours intéressé de près à toutes les questions ouvrières. A mon honorable ami le ministre du Travail, ancien ouvrier lui-même, je ferai observer que le Gouvernement a eu un geste flatteur pour le travail syndiqué le jour où il a pris l'avis de celui-ci et choisi dans ses rangs un représentant comme ministre dans le cabinet. Mon honorable ami le ministre du Travail (M. Heenan) est à la hauteur de sa tâche, et il est avec plaisir dans les journaux de ce soir que le Gouvernement s'acquitte de ses engagements envers les ouvriers en proposant l'adoption de la journée de travail de huit heures pour tous au Canada. En vertu d'un décret du conseil de ce jour, comme sous l'ancien ministre, les employés de l'État ne travailleront pas plus de huit heures par jour, et recevront un supplément après huit heures de travail. C'est parce que nous avons de véritables et sincères amis du travail au sein du Gouvernement que le premier ministre a dit au président et chef de l'exécutif des Chemins de fer nationaux, que même si la dépense était plus élevée ceux qui ont travaillé depuis quelque temps pour le réseau de l'État devraient continuer à être employés. Les mêmes instructions ont été données au ministre des Travaux publics, et nous avons entendu le ministre intermédiaire de l'Immigration (Hon. M. Stewart) déclarer que les subventions aux compagnies de transport utilisées pour les fins de l'immigration ne seront pas renouvelées cette année. Ces compagnies ne recevront aucune prime pour amener au Canada les immigrants qui prennent la place de nos compatriotes.

La loi des pensions de vieillesse est un des gestes les plus généreux qu'aient faits le Parlement. C'est un heureux mouvement lorsque nous songeons que les vieillards pauvres sont secourus. Il incombe à l'État d'aider ceux qui sont incapables de se suffire à cause de leur âge avancé. C'est pour cela que le Gouvernement fédéral a fait voter une loi qui a été acceptée par toutes les provinces, de



WRIGLEY'S

Le compagnon idéal de toutes les excursions WRIGLEY'S. Sa saveur délicieuse est de plus un réconfort et un plaisir. Le sucre donne un renouveau d'énergie.

Bref, elle est bonne et bonne pour vous.



WRIGLEY'S SPEARMINT GUM

MINT FLAVOR

CH 21

la Colombie-Anglaise à l'Ontario.

L'an dernier, j'ai eu l'occasion d'exposer à la Chambre la question de l'insuffisance des salaires dans la province de Québec. J'ai voulu simplement appeler l'attention de tout le pays sur la situation telle qu'elle existait dans cette province. J'ai mentionné ce fait, monsieur l'Orateur, parce que, quand j'ai abordé ce sujet, l'an dernier, quelques honorables députés de l'extrême-gauche ont dit qu'il ne convenait pas de le discuter, vu qu'il y avait une certaine assemblée dans la ville de Hull, ce soir-là, et que la question ne devait pas à leur sens être présentée à la Chambre. Ce problème des petits salaires est à mon avis, l'un des plus importants du Canada. Et j'en saisis la Chambre parce que c'est l'endroit où nous pouvons le plus aisément faire connaître au pays les questions d'importance nationale. La situation des ouvriers de Québec était fort peu satisfaisante. Il y a un an, j'ai profité de l'occasion pour entretenir la Chambre à ce sujet, et mes collègues ont eu le bon vouloir de m'écouter. Pour l'édification de mes honorables amis de l'extrême-gauche, je dirai qu'il s'est opéré un changement dans la province de Québec. Je ne prétends pas qu'il résulte de mes observations, mais je vais dire ce qui est arrivé. Tout d'abord, il y a eu le rapport général de l'année 1929, publié par le ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec. Ce rapport, traitant de la loi du salaire minimum pour les femmes, fut déposé le 2 juillet 1929. Le discours auquel il est fait allusion fut prononcé le 12 juin, et deux ou trois semaines plus tard ce rapport était envoyé au ministre. Cette question était à l'étude depuis trois ans, mais presque aussitôt après ce petit discours, le rapport fut publié et adressé au ministre.

Ce n'est guère important peut-être mais il y a autre chose à dire. On s'est plaint l'an dernier, que le ministre du Travail de la province de Québec ne possédait aucun renseignements sur les salaires payés aux ouvriers de cette province. En 1928 une liste de questions fut adressée à 454 groupes ouvriers dont 245 seulement répondirent. En 1929, 466 groupes furent questionnés, et 280 ont répondu, soit une augmentation de 35. Ce n'est pas beaucoup, mais cela montre tout de même de la bonne volonté de leur part, et je suis surpris que le ministre ne se soit pas suffisamment intéressé à ce sujet pour déléguer ses fonctionnaires auprès des unions afin d'obtenir des renseignements plus complets.

Il y a autre chose de consolant. Un membre de la législature de Québec a préparé un projet de loi de salaire minimum pour les hommes. La question a été discutée par l'Association des manufacturiers canadiens; celle-ci a examiné le bill qui a été déposé à l'Assemblée législative par M. Aimé Guertin, membre de Hull. Au cours de la discussion, allusion a été faite au jugement de la Cour suprême touchant la loi du salaire minimum pour les hommes dans la Colombie-Anglaise, et l'association croyait que la loi du salaire minimum était inconstitutionnelle. En réalité, ce n'est qu'une décision du bureau de réclamations qui avait été déclarée illégale par la

Cour suprême du Canada, celle-ci disant que le bureau avait mal interprété la nature et l'étendue de ses fonctions. Cette décision fut donc déclarée illégale et nulle. Le jugement fut rendu par le juge en chef dans la cause de l'International Timber Company contre Field. La loi même n'a pas été d'ordre inconstitutionnelle. Mais la chose la plus extraordinaire, monsieur l'Orateur, est que le conseil des métiers fédérés de Québec a dit qu'un salaire minimum décrété par une loi causerait de grandes difficultés, et pourrait être considéré comme le salaire maximum par les patrons. Ils se déclarent contre l'établissement d'un salaire minimum pour la main-d'œuvre. D'après la Gazette de Montréal, édition du 22 mars, le projet de M. Guertin contenait cet article : Cette loi s'appliquera au gouvernement provincial aussi bien qu'aux corporations municipales et scolaires. Et la Gazette ajoute : C'est ce dernier article du bill qui rend irrégulier, du fait qu'il intéresse le revenu de la province et qu'une mesure semblable ne peut être proposée que par un ministre et doit être précédée d'une résolution. Cet article est inséré entre guillemets dans le texte du bill, comme dans les mesures du Gouvernement qui sont accompagnées de résolutions. Il se peut donc qu'il n'y ait même pas de débat sur le fond de la question.

En fait, le bill du salaire minimum a été déclaré contraire au Règlement, et ce qu'on lit à ce sujet dans le Citizen d'Ottawa, le 27 mars : L'Orateur Bouchard a déclaré : irrégulier le bill de M. Aimé Guertin, député conservateur de Hull, tendant à établir un salaire minimum de 35 cent de l'heure pour les hommes. A cet avis, l'un des plus importants du Canada, et j'en saisis la Chambre parce que c'est l'endroit où nous pouvons le plus aisément faire connaître au pays les questions d'importance nationale. La situation des ouvriers de Québec était fort peu satisfaisante. Il y a un an, j'ai profité de l'occasion pour entretenir la Chambre à ce sujet, et mes collègues ont eu le bon vouloir de m'écouter. Pour l'édification de mes honorables amis de l'extrême-gauche, je dirai qu'il s'est opéré un changement dans la province de Québec. Je ne prétends pas qu'il résulte de mes observations, mais je vais dire ce qui est arrivé. Tout d'abord, il y a eu le rapport général de l'année 1929, publié par le ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec. Ce rapport, traitant de la loi du salaire minimum pour les femmes, fut déposé le 2 juillet 1929. Le discours auquel il est fait allusion fut prononcé le 12 juin, et deux ou trois semaines plus tard ce rapport était envoyé au ministre. Cette question était à l'étude depuis trois ans, mais presque aussitôt après ce petit discours, le rapport fut publié et adressé au ministre.

Ce n'est guère important peut-être mais il y a autre chose à dire. On s'est plaint l'an dernier, que le ministre du Travail de la province de Québec ne possédait aucun renseignements sur les salaires payés aux ouvriers de cette province. En 1928 une liste de questions fut adressée à 454 groupes ouvriers dont 245 seulement répondirent. En 1929, 466 groupes furent questionnés, et 280 ont répondu, soit une augmentation de 35. Ce n'est pas beaucoup, mais cela montre tout de même de la bonne volonté de leur part, et je suis surpris que le ministre ne se soit pas suffisamment intéressé à ce sujet pour déléguer ses fonctionnaires auprès des unions afin d'obtenir des renseignements plus complets.

Il y a autre chose de consolant. Un membre de la législature de Québec a préparé un projet de loi de salaire minimum pour les hommes. La question a été discutée par l'Association des manufacturiers canadiens; celle-ci a examiné le bill qui a été déposé à l'Assemblée législative par M. Aimé Guertin, membre de Hull. Au cours de la discussion, allusion a été faite au jugement de la Cour suprême touchant la loi du salaire minimum pour les hommes dans la Colombie-Anglaise, et l'association croyait que la loi du salaire minimum était inconstitutionnelle. En réalité, ce n'est qu'une décision du bureau de réclamations qui avait été déclarée illégale par la

Cour suprême du Canada, celle-ci disant que le bureau avait mal interprété la nature et l'étendue de ses fonctions. Cette décision fut donc déclarée illégale et nulle. Le jugement fut rendu par le juge en chef dans la cause de l'International Timber Company contre Field. La loi même n'a pas été d'ordre inconstitutionnelle. Mais la chose la plus extraordinaire, monsieur l'Orateur, est que le conseil des métiers fédérés de Québec a dit qu'un salaire minimum décrété par une loi causerait de grandes difficultés, et pourrait être considéré comme le salaire maximum par les patrons. Ils se déclarent contre l'établissement d'un salaire minimum pour la main-d'œuvre. D'après la Gazette de Montréal, édition du 22 mars, le projet de M. Guertin contenait cet article : Cette loi s'appliquera au gouvernement provincial aussi bien qu'aux corporations municipales et scolaires. Et la Gazette ajoute : C'est ce dernier article du bill qui rend irrégulier, du fait qu'il intéresse le revenu de la province et qu'une mesure semblable ne peut être proposée que par un ministre et doit être précédée d'une résolution. Cet article est inséré entre guillemets dans le texte du bill, comme dans les mesures du Gouvernement qui sont accompagnées de résolutions. Il se peut donc qu'il n'y ait même pas de débat sur le fond de la question.

En fait, le bill du salaire minimum a été déclaré contraire au Règlement, et ce qu'on lit à ce sujet dans le Citizen d'Ottawa, le 27 mars : L'Orateur Bouchard a déclaré : irrégulier le bill de M. Aimé Guertin, député conservateur de Hull, tendant à établir un salaire minimum de 35 cent de l'heure pour les hommes. A cet avis, l'un des plus importants du Canada, et j'en saisis la Chambre parce que c'est l'endroit où nous pouvons le plus aisément faire connaître au pays les questions d'importance nationale. La situation des ouvriers de Québec était fort peu satisfaisante. Il y a un an, j'ai profité de l'occasion pour entretenir la Chambre à ce sujet, et mes collègues ont eu le bon vouloir de m'écouter. Pour l'édification de mes honorables amis de l'extrême-gauche, je dirai qu'il s'est opéré un changement dans la province de Québec. Je ne prétends pas qu'il résulte de mes observations, mais je vais dire ce qui est arrivé. Tout d'abord, il y a eu le rapport général de l'année 1929, publié par le ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec. Ce rapport, traitant de la loi du salaire minimum pour les femmes, fut déposé le 2 juillet 1929. Le discours auquel il est fait allusion fut prononcé le 12 juin, et deux ou trois semaines plus tard ce rapport était envoyé au ministre. Cette question était à l'étude depuis trois ans, mais presque aussitôt après ce petit discours, le rapport fut publié et adressé au ministre.

Ce n'est guère important peut-être mais il y a autre chose à dire. On s'est plaint l'an dernier, que le ministre du Travail de la province de Québec ne possédait aucun renseignements sur les salaires payés aux ouvriers de cette province. En 1928 une liste de questions fut adressée à 454 groupes ouvriers dont 245 seulement répondirent. En 1929, 466 groupes furent questionnés, et 280 ont répondu, soit une augmentation de 35. Ce n'est pas beaucoup, mais cela montre tout de même de la bonne volonté de leur part, et je suis surpris que le ministre ne se soit pas suffisamment intéressé à ce sujet pour déléguer ses fonctionnaires auprès des unions afin d'obtenir des renseignements plus complets.

Il y a autre chose de consolant. Un membre de la législature de Québec a préparé un projet de loi de salaire minimum pour les hommes. La question a été discutée par l'Association des manufacturiers canadiens; celle-ci a examiné le bill qui a été déposé à l'Assemblée législative par M. Aimé Guertin, membre de Hull. Au cours de la discussion, allusion a été faite au jugement de la Cour suprême touchant la loi du salaire minimum pour les hommes dans la Colombie-Anglaise, et l'association croyait que la loi du salaire minimum était inconstitutionnelle. En réalité, ce n'est qu'une décision du bureau de réclamations qui avait été déclarée illégale par la

Cour suprême du Canada, celle-ci disant que le bureau avait mal interprété la nature et l'étendue de ses fonctions. Cette décision fut donc déclarée illégale et nulle. Le jugement fut rendu par le juge en chef dans la cause de l'International Timber Company contre Field. La loi même n'a pas été d'ordre inconstitutionnelle. Mais la chose la plus extraordinaire, monsieur l'Orateur, est que le conseil des métiers fédérés de Québec a dit qu'un salaire minimum décrété par une loi causerait de grandes difficultés, et pourrait être considéré comme le salaire maximum par les patrons. Ils se déclarent contre l'établissement d'un salaire minimum pour la main-d'œuvre. D'après la Gazette de Montréal, édition du 22 mars, le projet de M. Guertin contenait cet article : Cette loi s'appliquera au gouvernement provincial aussi bien qu'aux corporations municipales et scolaires. Et la Gazette ajoute : C'est ce dernier article du bill qui rend irrégulier, du fait qu'il intéresse le revenu de la province et qu'une mesure semblable ne peut être proposée que par un ministre et doit être précédée d'une résolution. Cet article est inséré entre guillemets dans le texte du bill, comme dans les mesures du Gouvernement qui sont accompagnées de résolutions. Il se peut donc qu'il n'y ait même pas de débat sur le fond de la question.

En fait, le bill du salaire minimum a été déclaré contraire au Règlement, et ce qu'on lit à ce sujet dans le Citizen d'Ottawa, le 27 mars : L'Orateur Bouchard a déclaré : irrégulier le bill de M. Aimé Guertin, député conservateur de Hull, tendant à établir un salaire minimum de 35 cent de l'heure pour les hommes. A cet avis, l'un des plus importants du Canada, et j'en saisis la Chambre parce que c'est l'endroit où nous pouvons le plus aisément faire connaître au pays les questions d'importance nationale. La situation des ouvriers de Québec était fort peu satisfaisante. Il y a un an, j'ai profité de l'occasion pour entretenir la Chambre à ce sujet, et mes collègues ont eu le bon vouloir de m'écouter. Pour l'édification de mes honorables amis de l'extrême-gauche, je dirai qu'il s'est opéré un changement dans la province de Québec. Je ne prétends pas qu'il résulte de mes observations, mais je vais dire ce qui est arrivé. Tout d'abord, il y a eu le rapport général de l'année 1929, publié par le ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec. Ce rapport, traitant de la loi du salaire minimum pour les femmes, fut déposé le 2 juillet 1929. Le discours auquel il est fait allusion fut prononcé le 12 juin, et deux ou trois semaines plus tard ce rapport était envoyé au ministre. Cette question était à l'étude depuis trois ans, mais presque aussitôt après ce petit discours, le rapport fut publié et adressé au ministre.

Ce n'est guère important peut-être mais il y a autre chose à dire. On s'est plaint l'an dernier, que le ministre du Travail de la province de Québec ne possédait aucun renseignements sur les salaires payés aux ouvriers de cette province. En 1928 une liste de questions fut adressée à 454 groupes ouvriers dont 245 seulement répondirent. En 1929, 466 groupes furent questionnés, et 280 ont répondu, soit une augmentation de 35. Ce n'est pas beaucoup, mais cela montre tout de même de la bonne volonté de leur part, et je suis surpris que le ministre ne se soit pas suffisamment intéressé à ce sujet pour déléguer ses fonctionnaires auprès des unions afin d'obtenir des renseignements plus complets.

Il y a autre chose de consolant. Un membre de la législature de Québec a préparé un projet de loi de salaire minimum pour les hommes. La question a été discutée par l'Association des manufacturiers canadiens; celle-ci a examiné le bill qui a été déposé à l'Assemblée législative par M. Aimé Guertin, membre de Hull. Au cours de la discussion, allusion a été faite au jugement de la Cour suprême touchant la loi du salaire minimum pour les hommes dans la Colombie-Anglaise, et l'association croyait que la loi du salaire minimum était inconstitutionnelle. En réalité, ce n'est qu'une décision du bureau de réclamations qui avait été déclarée illégale par la

Cour suprême du Canada, celle-ci disant que le bureau avait mal interprété la nature et l'étendue de ses fonctions. Cette décision fut donc déclarée illégale et nulle. Le jugement fut rendu par le juge en chef dans la cause de l'International Timber Company contre Field. La loi même n'a pas été d'ordre inconstitutionnelle. Mais la chose la plus extraordinaire, monsieur l'Orateur, est que le conseil des métiers fédérés de Québec a dit qu'un salaire minimum décrété par une loi causerait de grandes difficultés, et pourrait être considéré comme le salaire maximum par les patrons. Ils se déclarent contre l'établissement d'un salaire minimum pour la main-d'œuvre. D'après la Gazette de Montréal, édition du 22 mars, le projet de M. Guertin contenait cet article : Cette loi s'appliquera au gouvernement provincial aussi bien qu'aux corporations municipales et scolaires. Et la Gazette ajoute : C'est ce dernier article du bill qui rend irrégulier, du fait qu'il intéresse le revenu de la province et qu'une mesure semblable ne peut être proposée que par un ministre et doit être précédée d'une résolution. Cet article est inséré entre guillemets dans le texte du bill, comme dans les mesures du Gouvernement qui sont accompagnées de résolutions. Il se peut donc qu'il n'y ait même pas de débat sur le fond de la question.



76 bat 36

Lisez cette merveilleuse lettre d'un homme qui a 76 ans et qui est plus actif qu'à 40 ans grâce à la "petite dose quotidienne" que peut contenir une pièce de dix cents de Sola Kruschen.

"Après avoir été sujet à la goutte et à l'arthrite depuis environ 40 ans, je tiens à déclarer que je n'ai rien trouvé d'aussi efficace que les Sola Kruschen. En effet, mais il n'y a pas de doute, les Sola Kruschen m'ont fait de merveilleux effets, comme je l'ai constaté après 6 ans d'usage. J'ai maintenant 76 ans et je suis plus actif qu'à 40 ans."

Originalement à nos bureaux pour consultation. Les Sola Kruschen sont en vente dans les pharmacies et magasins à rayons du Canada. 76, la bouteille. Une bouteille dure de 4 à 6 mois — bonne santé pour un demi-cent par jour.

vinces d'Ontario, une loi du salaire minimum, pour ouvriers et ouvrières, et depuis quand. Ma dépêche portait la date du 23 mars, et M. Godfrey a eu l'obligeance de me répondre le même jour : Dans l'Ontario, la loi du salaire minimum ne s'applique qu'aux femmes. En vigueur actuellement. L'honorable député qui a cité le cas d'Ontario oubliant que la loi ne s'appliquait qu'aux femmes, ainsi qu'il est fait du reste fois le titre même : Loi créant la commission du salaire minimum et l'autorisant à régler dans certains cas le salaire minimum des femmes et filles. Femmes et filles ne veut pas dire hommes. Voici encore les ordonnances de la commission du salaire minimum touchant l'emploi des femmes dans la province d'Ontario, qui pourront convaincre l'honorable député du danger de parler trop vite.

Il semble que l'exposé de la situation vraiment grave qui existe à ce sujet dans la province de Québec ait eu un commencement de bon résultat. Cette province qui prétendait que la loi de pensions de vieillesse était inconstitutionnelle paraît avoir changé d'avis. Voici le paragraphe que je trouve dans le discours du trône prononcé le 7 janvier, à l'occasion de l'ouverture de la législature de Québec : Plusieurs problèmes sociaux d'une grande importance sont à l'ordre du jour. Dans les autres provinces et à l'étranger, on a tenté, avec plus ou moins de succès, d'en résoudre quelques-uns. Mon gouvernement n'entend pas se soustraire à son devoir. Il s'efforce de vous soumettre un

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

pas appelés à voter sur sa motion, je pense qu'il a atteint son but. Il a simplement voulu attirer l'attention de la Chambre sur cette question, tout comme j'ai fait l'an dernier quand, avec mes faibles moyens, j'ai signalé à la Chambre l'insuffisance des salaires payés aux ouvriers du Québec. Quand des questions de ce genre se discutent avec modération, il n'est pas un Canadien qui ne s'y intéresse ou qui ne recherche les meilleurs moyens d'améliorer les choses.

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

pas appelés à voter sur sa motion, je pense qu'il a atteint son but. Il a simplement voulu attirer l'attention de la Chambre sur cette question, tout comme j'ai fait l'an dernier quand, avec mes faibles moyens, j'ai signalé à la Chambre l'insuffisance des salaires payés aux ouvriers du Québec. Quand des questions de ce genre se discutent avec modération, il n'est pas un Canadien qui ne s'y intéresse ou qui ne recherche les meilleurs moyens d'améliorer les choses.

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

pas appelés à voter sur sa motion, je pense qu'il a atteint son but. Il a simplement voulu attirer l'attention de la Chambre sur cette question, tout comme j'ai fait l'an dernier quand, avec mes faibles moyens, j'ai signalé à la Chambre l'insuffisance des salaires payés aux ouvriers du Québec. Quand des questions de ce genre se discutent avec modération, il n'est pas un Canadien qui ne s'y intéresse ou qui ne recherche les meilleurs moyens d'améliorer les choses.

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

Bière 60^{la} doz

FORTE MOUSSEUSE DESALÉTERANTE

Pas de bouteilles vides à PAYER
Pas de caisses vides à RETOURNER
Pas de frais de TRANSPORT

RITE-GOOD

Extrait de Malt Houblonné

Vous permet de faire vous-même, sans tracas ni gâchis, sans accessoires spéciaux, une bière Forte-Riche-Hygiénique, égale à celle des meilleures brasseries.

Demandez la boîte de 2 1/2 litres pour 5 gallons

\$1.40

Chez votre épicerie ou expéditeur, frais de mailing payés, par

St. Lawrence Preserving Co. Regd.

Québec

PAS DE BOUILLAGE - PAS DE TROUBLE - PAS DE SENTEUR

cuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

pas appelés à voter sur sa motion, je pense qu'il a atteint son but. Il a simplement voulu attirer l'attention de la Chambre sur cette question, tout comme j'ai fait l'an dernier quand, avec mes faibles moyens, j'ai signalé à la Chambre l'insuffisance des salaires payés aux ouvriers du Québec. Quand des questions de ce genre se discutent avec modération, il n'est pas un Canadien qui ne s'y intéresse ou qui ne recherche les meilleurs moyens d'améliorer les choses.

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

pas appelés à voter sur sa motion, je pense qu'il a atteint son but. Il a simplement voulu attirer l'attention de la Chambre sur cette question, tout comme j'ai fait l'an dernier quand, avec mes faibles moyens, j'ai signalé à la Chambre l'insuffisance des salaires payés aux ouvriers du Québec. Quand des questions de ce genre se discutent avec modération, il n'est pas un Canadien qui ne s'y intéresse ou qui ne recherche les meilleurs moyens d'améliorer les choses.

projet de loi créant une commission composée d'économistes pour étudier les divers systèmes d'assurance sociale, de placement familial, de pensions de vieillesse, et certains autres problèmes sociaux de cet ordre. Il croit qu'une étude complète de ces différentes questions faite à la lumière de l'expérience acquise ailleurs, nous vaudra une solution satisfaisante. Je prie mes honorables amis de l'extrême gauche de remarquer que cette province considère la question de son domaine. Un bill a été présenté pour donner suite à cette déclaration et le ministre du Travail a dit que la commission serait constituée avant trois mois. J'espère qu'elle ne servira pas seulement à faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle alors que l'on n'a nulle envie d'agir. La situation est lamentable dans Québec, mes honorables amis savent que le journalier n'y gagne que de \$2 à \$2.50 par jour, moyenne bien plus basse que dans les autres provinces. Je n'ai pas l'intention de relire les statistiques que j'ai fournies à la Chambre l'an dernier, mais je demande si cette question ne mérite pas considération.

L'encombrement des grandes villes provient de l'émigration des gens de la campagne. Un bon moyen d'éviter le chômage serait de convaincre les gens de la campagne qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver la terre. Ils seraient bien plus indépendants et plus heureux; dans les mauvaises années, ils auraient au moins de quoi vivre, et dans les bonnes années ils y gagneraient beaucoup. Je profite de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord et l'honorable député de Calgary-Est pour la manière dont ils ont discuté cette question. Il ne faut pas la discuter avec chaleur, mais avec calme et en vue d'obtenir des résultats. L'honorable député de Winnipeg-Nord a dit que le devoir du Gouvernement est de convoquer une conférence des neuf provinces pour l'étude de ce problème. Cela me semble prouver que lui-même est d'avis que la question est du ressort des provinces; s'il n'en était pas ainsi, le Gouvernement n'aurait aucune raison de convoquer une conférence. Même si nous ne sommes

BRUNEAU & RAINVILLE

Membre de la Bourse de Montréal
Membre du Montreal Curb Market

NOUVELLES LOCALES

Les amateurs de beau chant ne devront pas oublier que c'est lundi prochain, le 5 mai, qu'ils auront l'avantage d'entendre une cantatrice de grand talent, Mlle Lucienne Defrenne. Partout où elle a passé, on en a fait les plus grands éloges.

Ce concert sera donné à la salle paroissiale de Saint-François-Xavier. Les billets sont en vente au magasin S. Belle où le plan de la salle est déposé ainsi qu'au presbytère de St-Frs-Xavier.

Jeudi le 22 mai, en la cathédrale de Trois-Rivières, sera béni le mariage de Mademoiselle Jeanne Lebrun, fille de Monsieur et Madame Alcide Lebrun, de Trois-Rivières, avec Monsieur Fernand Pineau, fils de Monsieur et Madame J. E. Pineau, de cette ville.

Le jour de Pâques, à la résidence de M. et Mme V. Devost, de Rivière-du-Loup ont eu lieu les fiançailles de leur fille Adèle à M. Louis D. Michaud, fils de M. et Mme Louis Michaud, décédés, aussi de Rivière-du-Loup.

Madame René Rinfret, de Montréal est en ville par affaire.

Mme J. A. Gamache, de Ste-Hélène de Kamouraska, était de passage à Québec ces jours derniers.

M. et Mme Philippe Boulay et Mlle Yvonne Boulay, passent quelques jours à Trois-Rivières.

Une machine "Underwood" No. 6 neuve et une machine "Remington" de seconde main. A vendre à de bonnes conditions. S'adresser au Bureau du "Saint-Laurent".

Les automobilistes pourront se procurer à l'imprimerie du "Saint-Laurent", une magnifique plaquette de Saint-Christophe, pour le prix de \$1.25.

M. Eugène Godbout, de St-Eloi, passe quelques jours à Ottawa.

Mlle Adèle et Yvonne Gamache de Ste-Hélène de Kamouraska sont allées à Montmagny chez des parents et amis.

M. et Mme J. W. Wilson d'Edmundston, ont passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup.

M. et Mme Pierre Michaud, de cette ville sont de retour d'une promenade à Mont-Joli, en visite chez leurs parents.

Madame Patrice Meunier, de Montréal est de passage à Rivière-du-Loup, l'hôte de sa fille, Mme Charles Eugène Lebrun, et de M. et Mme F.-X. St-Hilaire.

On voudra bien se rappeler que la vente à l'encan du ménage de Sieur Tancredi Pelletier, au No. 16 rue Iberville, se fera vendredi le 2 mai prochain à 10 heures a. m.

M. Roland Thériault, de la Banque Provinciale à Pierreville, a été transféré à la succursale de Rimouski en qualité de caissier.

Beau choix de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Aussi un grand assortiment de bas et gants. Une visite sollicitée.

Mme Jos. Rhéaume, 110 rue Lafontaine, Station.

M. Camille Mailloux, Mlle M. A. Ouellet, M. A. Pelletier, Yvonne Mailloux de Rivière-du-Loup et Mlle Jeanne Pelletier, de St-Antoine, ont passé le temps de Pâques à Ste-Hélène de Kamouraska.

Youp! Youp! sur la rivière, C'est une affaire claire, Pour tes épiques, ma chère, Ti Paul Lavoie est là.

Appellez No. 200.

Mme Luc Lebel, de St-Honoré en visite chez ses sœurs depuis quelque temps Mesdames J. Bte Bernier et

Geo. Chamberland, de cette ville est parti mardi pour St-Pascal rendre visite à son frère M. l'abbé Paradis. Elle sera de retour dans sa famille le 5 mai.

Pour bien compléter votre grand ménage il vous faut faire, madame, la revue des tableaux de vos murs. Un petit cadre nouveau, le rafraichissement d'un autre etc, donnera à vos foyers un aspect gai et nouveau. Confiez ce travail à notre atelier, seul endroit, dans le district, qui vous offre un assortiment complet d'encadrements et de moulures de choix.

Ulric Lavoie, photo.

FRASERVILLE DRUG CO ATTENTION! ATTENTION! Avec chaque achat d'un dollar des produits Three F's, poudre, etc. Nous donnons gratis une boîte contenant poudre, parfum, Cold Cream, Vanishing Cream, etc. etc.

Nous avons toujours en mains nos fameux Chocolats Willards de 75c, la livre pour 49c.

Seul agent du KOZAK, le meilleur nettoyeur de Carrosserie d'automobile.

Le martyre d'une femme. "Je souffrais de constipation, d'étourdissements, de fatigue et d'insomnie" écrit Mme Anna Boda de Chicago, Ill. "J'étais incapable de m'occuper de ma maison, et étant à l'époque de mon retour d'âge je me désespérais de ma condition. Je fis la commande du Novoro du Dr Pierre et, en relativement peu de temps, j'étais en bonne voie de guérison. Je jouis maintenant d'une bonne santé". En raison de son action particulière sur les fonctions de l'organisme, cet incomparable remède végétal a prouvé être d'un grand secours aux femmes souffrantes car il améliore la condition du sang et fortifie le système nerveux. Il est fourni directement mais pas dans le commerce de droguerie. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Le 20 avril, Marie Lucille, enfant de Philippe Boucher et de Anna St-Pierre, Parrain Alphonse Boucher; marraine Alphonse Boucher, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 avril, Marie Thérèse Colette, enfant de Arthur Dickner et de Alma Caron, Parrain Herm. Guy; marraine Alzida Caron, oncle et tante de l'enfant.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

Note explicative

ANNONCE DURANT MOTOR

En publiant, la semaine dernière l'annonce de Durant Motor, nous avons par erreur nommé comme agents Legare Automobile, de Rivière-du-Loup, alors que nous aurions dû mettre : Michaud Automobiles de Trois-Pistoles, qui sont depuis plusieurs années les agents reconnus de cette marque d'automobiles. Nous demandons bien pardon à M. Michaud de cette erreur involontaire de transposition et nous prions nos lecteurs de vouloir bien prendre note de notre correction.

Livres de prix à vendre

Nous avons actuellement en vente un certain nombre d'exemplaires du volume de Payse, "D'Azur, de Lys, de Flamme" pour lequel nous pourrions faire d'excellentes conditions aux Commissions Scolaires qui aimeraient à le donner comme prix dans leurs écoles.

Encourageons nos auteurs canadiens si avons à cœur le développement de notre littérature.

St-Paul de la Croix

Naissances. Le treize avril Joseph Marie, enfant de Jos. Castonguay et de Albertine Dubé. Parrain Pierre Dancause; marraine Joséphine Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 avril, Joseph Jacques, enfant de Eugène Dupuis et Emma Ouellet. Parrain et marraine M. et Mme Dominique Dupuis, grands parents de l'enfant.

Le 20 avril, Marie Lucille, enfant de Philippe Boucher et de Anna St-Pierre. Parrain Alphonse Boucher; marraine Alphonse Boucher, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 avril, Marie Thérèse Colette, enfant de Arthur Dickner et de Alma Caron, Parrain Herm. Guy; marraine Alzida Caron, oncle et tante de l'enfant.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

En visite. A l'occasion de la semaine Sainte, M. l'abbé Fortunat Gagnon, du Séminaire de Rimouski, est venu aider M. le curé.

Del. 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Auto à vendre

Un "Chrysler Coach 50", réparé à neuf. S'adresser au garage André Lefrançois, rue Lévis, Rivière-du-Loup.

48 - j. n. o.

Salle de Pool à vendre

Une salle de pool située dans la paroisse de St-Ludger, de Rivière-du-Loup, contenant deux tables de pool en parfaite condition, à vendre à bon marché. Pour prix et mode de paiement, s'adresser à Henri Tremblay ou à Ernest Dubé, propriétaire de l'Hôtel Ophir.

49 - 1 fs. p. p.

Servante demandée

On demande une bonne servante, sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme Georges Guimet, 28 rue Blais.

NOTRE-DAME DU LAC M. et Mme François Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé, le 28 avril, sous les prénoms de Joseph, Jean, Paul.

Parrain : M. Jos. A. Thériault, cousin de l'enfant; marraine : Mlle Alice Thériault, cousine de l'enfant; porteuse : Mme Jean-Baptiste Thériault, tante de l'enfant.

Ouverture du Salon MARGOT J'informe les dames et demoiselles que j'arrive de Québec où j'ai suivi un cours de coiffure. J'ouvrirai mon salon au No. 9 rue Fraser.

Je sollicite votre bienveillant patronage. Pour appointements appelez 421-4. Prix : 35c.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

Marguerite DUFOUR.

TEL. 325 C. P. 6
DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

Filles de table

Filles de table demandées; parlant les deux langues. S'adresser au Café GAITE.

49 - 1 fs p. p.

Remerciements pour sympathies

La famille de feu Joseph Dammours remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur père bien-aimé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, cartes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

CHIQUENAUDES

L'ACHAT DU TEMISCOUATA Jean Nay, avant de préconiser, dans une série d'articles, l'achat du chemin de fer Temiscouata par le gouvernement, s'est-il posé cette question initiale : "Ce chemin de fer est-il à vendre?"

Il serait peut-être intéressant de connaître l'opinion des propriétaires avant d'aller plus loin avec cette question.

LE TRAITE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

L'apparition sur notre marché local du beurre de la Nouvelle-Zélande, au commencement du mois, a déjà fait baisser de trois sous le prix de cet article de consommation.

Nous serions curieux de connaître ce que nos cultivateurs, sans esprit de parti, pensent des avantages de ce traité.

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

LES NIVEAUX Comme au lac St-Jean, le ni-

Toujours aux prix du catalogue
SPECIALS
POUR LA SEMAINE du 25 au 1 MAI.

Un bel assortiment de camisoles pour dames. Réduites à 25c

Camisoles tout laine et laine et soie Réduites à 89c

Broadcloth noir et blanc pour robes Réduit à 25c

Un beau choix de chemisettes assorties de couleurs, pour enfants. Réduites à 50

Rayon fleuri, pour robes, Réduit à 39c

Un beau choix de crêpe de Chine, assorti de couleurs Réduit à . . . 95c

Voyez notre annonce de la semaine prochaine.

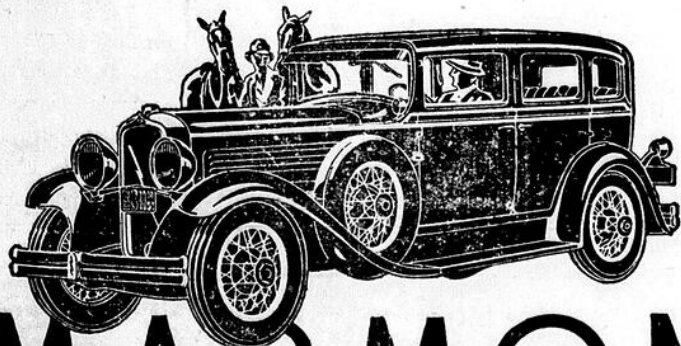
N. KIRALLAH

225, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

Venez aux Quartiers-Généraux
des Huit-en-Ligne

Marmon fut le premier, en 1926, à fabriquer un Huit-en-Ligne exclusivement... Le premier à fabriquer un Huit-en-Ligne pour le prix d'un Six. Le premier à fabriquer un Huit-en-Ligne dans la série des \$1500... Plus que tout autre manufacturier, Marmon a contribué au développement du Huit-en-Ligne... Marmon présente aujourd'hui au monde entier une ligne complète de Huit... et c'est parce qu'il est encore le pionnier pour une série complète dans les Huit qu'il vous invite à venir visiter ses quartiers-généraux.

\$1500 Field —the New, Improved Marmon-Roosevelt. 14 feet, 4 inches overall length.
Medium Field —the New Marmon Eight-69. Commanding size —15 feet overall length.
\$3000 Field —the New Marmon Eight-79. 15 feet, 11 inches overall.
Fine Car Field —the New Marmon Big Eight. 16 feet, 10 inches overall.



MARMON
THE INDUSTRY'S MOST EXPERIENCED BUILDER OF STRAIGHT-EIGHTS

Geo.-A. COTÉ

32 FRASER RIVIERE-DU-LOUP

Engin à gazoline à vendre

Un engin à gazoline marque "Napoleon", 12 forces, très peu usagé, à vendre à bon marché. Visible au moulin à écorcer, à Whitworth. Pour prix et conditions, s'adresser à Alph. D'Amours, rue du Domaine, Rivière-du-Loup.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

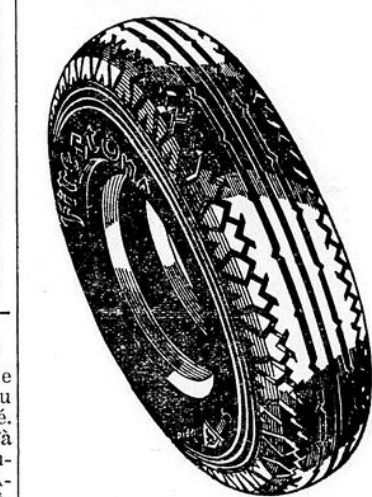
49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

49-j. n. o.

PLUS
Longue Durée
des pneus
antidérapants



Firestone

Pneus imprégnés de caoutchouc

Robert Têtu - J. S. Proulx
Vendeurs Rivière-du-Loup.

Rivière-du-Loup.

Rivière-du-Loup.

Rivière-du-Loup.

Rivière-du-Loup.

Rivière-du-L

J. ALEX. APRIL

Agent Général de la

MUTUAL LIFE OF CANADA

La seule Compagnie au Canada dont chaque assuré se trouve actionnaire pour autant de \$1,000, qu'il détient, c'est-à-dire, la seule dont 100% des profits appartiennent aux assurés. Au public d'en profiter en consultant l'Heureux représentant de cette Compagnie.

Le Saint-Laurent

ARTHUR GAMACHE

HORLOGER - BIJOUTIER

Ancien poste E. M. Langlais

Assortiment complet de Bijouteries de toutes sortes à des prix bien raisonnables. Comme par le passé réparations de tout genre, ouvrage garanti. Attention spéciale aux envois par maille.

Billet d'un grincheux**LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE**

Il paraît que le Canada est un des plus beaux pays du monde, et que Québec en est la plus belle province. Du moins on l'écrit souvent et on le répète à toutes les St-Jean Baptiste.

Ces beaux diseurs oublient-ils le rude climat de nos printemps ? Ceux de ma génération peuvent facilement compter sur leurs doigts les mois d'avril qui sont partis avec un beau soleil et une végétation naissante.

Notre printemps est long et froid. Cette année c'est comme l'an dernier, comme les autres années depuis une cinquantaine. On a beau invoquer les "marques" pour annoncer un printemps hâtif, avril nous arrive toujours avec un froid rigoureux, et l'on grelotte comme en hiver.

Dans quelques jours nous serons en mai, et beaucoup chanteront : La neige a disparu du sommet des montagnes, pendant que dans la plaine les gelées briseront l'herbe et forceront encore pour longtemps les animaux à rester à l'étable. Il faudra encore plusieurs jours de chaleur pour dégager les "chemins améliorés" et les rendre passables.

Dans "la plus belle province du plus beau pays du monde", nous remisons nos voitures rouillantes en novembre, même en octobre; et en mai suivant nous voyageons encore en traineaux. Il faut s'ennuyer de fourrures et chauffer nos maisons comme en hiver.

Quel problème onéreux pour un grand nombre, ennuyeux pour tous. Si l'on connaissait mieux sa géographie, on serait en mesure de nous habiter "le plus beau pays du monde".

On dirait que la rigueur de notre climat est un préservatif contre les maladies contagieuses des pays chauds : Est-ce qu'il nous empêche de mourir par milliers de tuberculose ?

St-Modeste**NAISSANCE**

M. et Mme Charles Gamache font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 27 et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie, Marcelle. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Gamache, oncle et tante de l'enfant; porteur: Mme Phélie Levesque, aussi tante de l'enfant.

St-Paul de la Croix**PROCHAIN MARIAGE**

On annonce le prochain mariage de M. Alphonse Dubé, avec Mlle Amanda Côté.

GRATIS!!

Une Carpette à votre disposition

Chez

J. E. PINEAUDU 10^{er} AU 10^{de} MAI

Il suffit de dévisser le bon numéro ou le plus près de celui qui est inscrit et scellé sur la carpette conglomère de 9x6, installée dans notre vitrine. Ou la valeur de \$6.35 vous sera remise et applicable sur une autre grandeur à votre choix.

Venez en foule, sans obligation, inscrire votre NUMERO qui sera tiré le 10 mai à 4 hres p.m.

Personne ne doit perdre la chance d'être l'heureux gagnant

LAVEUR AUTOMATIQUE "TORRENT"

Je suis le distributeur de ce laveur incomparable. Il travaille sur n'importe quel feu. — Il lave une plus grande quantité de linge, et dans la moitié moins de temps que le laveur le plus dispendieux.

PRIX: seulement \$15.00

Pour plus amples détails, écrivez à

G. DEVOST

Trois-Pistoles Co. Tém.

Distributeur: de Kamouraska à Gaspé

CABANO

FIANCAILLES
M. et Mme G. Barthlett, annoncent les fiançailles de leur fille Nelly, avec M. Louis Vallée, électricien, qui ont eu lieu à Paques et dont le mariage sera prochainement.

MARIAGE
A été béni en notre église le 23 avril, le mariage de Mlle Yvonne Ouellet avec M. Wilbrod Dumont, de Ste-Rose du Dégelé. VA ET VIENT

M. Valen Mc Clean est en voyage d'affaires à New-Castle. M. Maurice St-Pierre, de Edmundston était de passage à Cabano dernièrement.

Mlle Julianne Leclerc est partie ces jours derniers pour visiter ses parents à Edmundston, Five-Fingers, Grand Falls et Rogersville, N. B.

Mme Napoléon Bernier, M. et Mme Réginald Bernier et Mlle Hélène Bernier, de Rivière-du-Loup, étaient de passage à Cabano, la semaine dernière, enregistrés à l'hôtel Cabano.

Mlle Florence Triquet est partie la semaine dernière pour New-York.

Mme Cyrille Leclerc est revenue de l'hôtel Dieu de Québec où elle a passé quelques semaines.

DECES

Jeuil dernier eurent lieu en notre église les funérailles de M. Elie Dufour, décédé le 20 avril à l'âge de 71 ans. M. Dufour jouissait de l'estime générale que son bon caractère avait su lui conquérir.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

Le 25 avril, la cloche faisait de nouveau entendre son glas plaintif annonçant que la mort venait de ravir à l'affection des siens, un époux chéri, un père tendrement aimé dans la personne de M. Elzéar Bérubé, époux de Dame Dérilda Bouchard, décédé subitement à l'âge de 46 ans. La mort frappe parfois bien cruellement.

Dieu dans ses desseins semble choisir ses victimes.

Il nous en donne un exemple frappant en venant chercher celui qu'il aimait, un jeune père de famille, dévoué pour tous et profondément chrétien. Cette belle âme, nous l'espérons jouit à l'heure actuelle du bonheur ineffable de voir Dieu. A sa famille si cruellement éprouvée de la perte de celui qui même n'a pu leur dire un éternel adieu, nous offrons nos plus sincères condoléances et sur la tombe de cet ami, déposons une prière pour le repos de son âme.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, une fille Yvonne et huit garçons: Roméo, Elzéar, Eugène, Arthur, Georges, Hilaire, Jean-Baptiste, René et Gérard.

Ses funérailles eurent lieu le 28, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis, qui tenaient à venir rendre un dernier hommage.

Portaient la dépouille mortelle: M. M. William Pelletier, Arthur Godreau, Auguste Dumont, Pierre Lapointe, ses beaux-frères, ainsi que M. Auguste Labrie qui portait la croix.

St-Paul de la Croix**PROCHAIN MARIAGE**

On annonce le prochain mariage de M. Alphonse Dubé, avec Mlle Amanda Côté.

GRATIS!!

Une Carpette à votre disposition

Chez

J. E. PINEAUDU 10^{er} AU 10^{de} MAI

Il suffit de dévisser le bon numéro ou le plus près de celui qui est inscrit et scellé sur la carpette conglomère de 9x6, installée dans notre vitrine. Ou la valeur de \$6.35 vous sera remise et applicable sur une autre grandeur à votre choix.

Venez en foule, sans obligation, inscrire votre NUMERO qui sera tiré le 10 mai à 4 hres p.m.

Personne ne doit perdre la chance d'être l'heureux gagnant

LAVEUR AUTOMATIQUE "TORRENT"

Je suis le distributeur de ce laveur incomparable. Il travaille sur n'importe quel feu. — Il lave une plus grande quantité de linge, et dans la moitié moins de temps que le laveur le plus dispendieux.

PRIX: seulement \$15.00

Pour plus amples détails, écrivez à

G. DEVOST

Trois-Pistoles Co. Tém.

Distributeur: de Kamouraska à Gaspé

BASKET-BALL

M. Alphonse Paré, Editeur, Le "Saint-Laurent".

Cher Monsieur :

Jeudi soir dernier, à la salle paroissiale de St-Frs-Xavier, fut donné sous les auspices du Club Récréatif du Canadien National de cette ville, une très intéressante joute de "Ballon au Panier", entre les équipes Canadien National et Garde du Sacré-Coeur. Cette exhibition fut des plus rapides et scientifiques du commencement à la fin. Finalement la Garde du Sacré-Coeur dut baisser pavillon devant la fameuse ligne d'attaque composée de Dionne, Murphy, Emond qui jouèrent une partie sensationnelle. Laliberté, Lapointe, St-Pierre se signalèrent pour la Garde. Le ballon a été mis au jeu par M. le vicar, Paris, en présence d'une nombreuse assistance qui admira le jeu franc et loyal des équipes au présence.

Le docteur J. O. Benoit arbitra la partie à la satisfaction de tous. MM J. L. A. Perron et J. W. Levesque s'acquittèrent de leur tâche avec adresse. La deuxième joute régulière aura lieu ce soir au même endroit à 8 heures précises. On chuchote en certains milieux que la Garde du Sacré-Coeur voulant reprendre sa revanche alignera une équipe redoutable en la personne de nouveaux joueurs.

Avec mes remerciements les plus sincères.

M. et Mme Edmond Gosselin (Blanche Bélanger) font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 21 avril, sous les prénoms de Joseph, Edmond, Fernand. Parrain : M. Ludger Massé, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Jeanne Beaulieu, de Cacouna; porteur: M. M. Vve Arthur Massé, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Edmond Gosselin (Blanche Bélanger) font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 21 avril, sous les prénoms de Joseph, Edmond, Fernand. Parrain : M. Ludger Massé, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Jeanne Beaulieu, de Cacouna; porteur: M. M. Vve Arthur Massé, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Edmond Gosselin (Blanche Bélanger) font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 21 avril, sous les prénoms de Joseph, Edmond, Fernand. Parrain : M. Ludger Massé, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Jeanne Beaulieu, de Cacouna; porteur: M. M. Vve Arthur Massé, grand-mère de l'enfant.

Prochain mariage

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

On annonce pour lundi le 5 mai, le mariage de Mlle Maria Gagné, fille de M. et Mme Olivier Gagné, de cette ville avec M. Oscar Matton, de Victoria.

ESPERONS

Dieu nous mit en ce monde Par sa pure bonté. Tâchons de correspondre A sa tendre amitié.

La première demeure En actes de piété, La durée est d'une heure, Puis s'ouvre le tombeau.

Que la vie soit féconde En actes de piété, Nous courons vers la tombe A pas précipités.

La vie est éphémère, Elle fuit, emportant Dans son allure altière Tous nos rêves d'antan.

Le bonheur que l'on aime A toujours conserver Ne peut qu'avec grand-peine Etre à demi goûté.

Il nous faut l'espérance Sainte de l'au-delà Pour calmer la souffrance Ressentie ici-bas.

Léon Côté, M. D. L.

St-Mathias de Cabano.

L'AME ET LA GOUTTE DE ROSEE

Dites-moi ce qui luit aux branches du rosier ? C'est une goutte d'eau qui roule et qui scintille. Minime et frissonnante, elle semble un baiser : C'est qu'en l'onde perlée un petit soleil brille.

A tout front, dites-moi ce qui luit de la sorte ? C'est une âme qui souffre ou qui se réjouit. Imperceptible à l'oeil et bien pauvre. Qu'importe. Si la divinité l'habite et la remplit.

L'âme et la goutte d'eau sont d'éternels miroirs. Réflétant par le monde une lumière douce : Aux soleils des matins comme aux soleils des soirs, Les objets de la route y passent sans secousse.

Mais la goutte qu'est-elle ? Une eau souvent impure Qu'un vent léger dessèche impitoyablement. Seule, l'âme recue l'existence qui dure Et, l'image de Dieu, brille éternellement.

Comme elle respire cette goutte de vie Que Dieu toujours insuffle aux corps d'êtres humains ! Les vents peuvent venir, rager avec furie, L'âme demeure et Dieu la conserve en ses mains.

CASIMIR HEBERT.

Traduit du Suédois de P. A. D. Atterbom.

St-Octave de Métis

M. et Mme Simon Lavoie, de

St-Anaclet en visite chez M. Jos. Levesque.

M. Eugène Fontaine est parti en voyage d'affaires à Ste-Blandine, St-Gabriel et St-Anaclet.

Mlle Imelda Levesque, institutrice de Ste-Jeanne d'Arc était en visite chez Mme Ernest Levesque, samedi dernier.

M. Florian Lepage, de Ste-Jeanne d'Arc était de passage à St-Octave récemment.

M. Ed. Hudon, H.C.S. est de retour d'un voyage d'affaires à Rimouski.

M. et Mme L. P. Ross, de Mont Joli ont passé le dimanche en visite chez M. Germain Vignola.

M. E. Bernier, de St-Alexandre qui a passé quelques jours chez son beau-frère M. Jos. Voyer est retourné dans sa famille.

M. J. A. Lane, inspecteur a fait la visite des écoles de la paroisse.

M. G. Litalien de Padoue était en visite chez M. John Paquet dernièrement.

M. et Mme Jos. Bernier, de Campbellton, N. B. ont passé

quelques jours dans le village.

M. Aug Dassyva est de retour du Bic.

M. Alph Dubé et ses enfants de Sayabec ont passé quelques jours chez Mme Frs Dubé.

Mme D. Bouchard qui a passé un mois à St-Donat est de retour.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

SPECIAUX

AU COMPTANT

Vendredi et Samedi

X. BELZIL

MARCHAND, St-Ludger.

THÉ noir la lb 49

SUCRE en poudre la pqt . . .10

FÈVE en palette la bte . .14

BLÉ d'Indre 2 btes pour . .25

ANNANAS la boîte . . .15

SAUMON "Chum" bte 1 lb .17

BLÉ d'Inde en épis la bte .25

St-Alexandre

Un petit ange au ciel
Mardi dernier le 22 avril, M. et Mme J. André Levesque avaient la profonde douleur de voir mourir l'aînée de leurs enfants, Marie, Marthe, Anita, qui décédait à l'hôpital de Rivière-du-Loup après une cruelle maladie à l'âge de trois ans et neuf mois.

Si la mort à cet âge est considérée comme une marque de la grande bonté de la divine Providence; elle ne laisse pas moins au cœur de ceux qu'elle plonge dans le deuil des ulcères que le temps ne rendra que plus douloureux. Est-il sacrifice plus pénible pour un père et une mère que de rendre à son Créateur, l'enfant qu'ils chérissaient tendrement, surtout à l'âge où commencent à s'éveiller cette intelligence qui donne à l'enfance ce charme si touchant qui émeut parfois les cœurs les plus indifférents. Cependant, si Dieu se plaît à rappeler à Lui ces petites âmes à peine créées Il donne aux parents les douces consolations de l'espérance du grand revoir éternel.

L'inhumation eut lieu jeudi après-midi, au milieu d'une affluence nombreuse de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre une dernière marque de tendresse à cette enfant, et à témoigner leur sympathie à M. et Mme Levesque.

Les porteurs du corps étaient MM. Charles E. Paradis, Georges Gervais, Georges Cloutier et Albert Nadeau.

Portaient des fleurs : M. Eustache Soucy, Mlle Gisèle Soucy, Lucienne Deschênes, Gemma Dumont et Juliette Dumais. L'office fut célébré par M. le Curé J. E. Castonguay. Le chant fut exécuté par le choeur des enfants et par les membres de la chorale sous l'habile direction de M. le vicar, A. Bilodeau.

Conduisant le deuil : Son père, M. J. A. Levesque; ses grands-parents; M. et Mme J. Jules Bélanger; ses oncles et tantes; M. et Mme Philippe Bélanger, M. et Mme Roméo Bélanger, Mlle Joséphine Levesque, Mlle Jeanette Bélanger, Mlle Thérèse Bélanger, M. M. Georges Levesque, Joseph Levesque, Elzéar Dickerson, Georges Bélanger; ses cousines : Mlle Fernande, Rita et Louise Bélanger, Mlle Ida et Pauline Chassé; son cousin : M. Adrien Levesque.

TRIBUTS FLORAUX
Couronne par des amies intimes; M. et Mme Evanhoe Levesque; M. et Mme Exébert Dickerson; M. et Mme Joseph Hudon, Gerbes : Mlle Joséphine Michaud, Rosanna Lafontaine, Gisèle et Germaine Soucy, Angéline Desjardins.

SYMPATHIES :
La Rév. Soeur Marie de Rouen Hôpital Laval, Rév. Frère M. Alexandre Trois-Rivières, Rév. Soeur Dumont, Hôpital de la Rivière-du-Loup; Rév. Soeur Charles Alexandre, Montréal, Rév. Soeurs de la Charité de St-Alexandre, Rév. Soeurs de la Charité, Hôpital Laval, Mlle Blanche Bélanger, Montréal, M. et Mme Didier Dickerson, Ste-Marie de Beauce, M. Rosairo Bélanger, Collège de Ste-Anne, M. et Mme

OUVERTURE

dans le cours

de la semaine prochaine

des

Lignes d'Autobus

ENTRE

Rivière-du-Loup et Ste-Rose

jusqu'au 20 mai, continuant à

Edmundston après l'ouverture des

chemins au Nouveau-Brunswick, et

Rivière-du-Loup = Rivière-Bleue

Service parfait — Potronage sollicité

AD. LEVESQUE, Enr.

RIVIERE-DU-LOUP

Tél. 276-4

David Bélanger, St-Arsène, M. et Mme G. L. Francoeur, Casselman, Ont, M. et Mme Arthur Francoeur, Casselman, Ont, M. et Mme Arthur Deschênes, St-Roch, M. Alph. Bélanger, Isle-Verte, M. et Mme Levesque, N. Dame du Portage; Docteur A. Lapointe, Ste-Péline, Docteur et Mme Ulric Blier, St-Pamphile, Mme E. Ouellet, Rivière-du-Loup, Famille Joseph Gagnon, Notre-Dame du Portage; M. et Mme H. Tessier, St-André, Les maisons B.-E. Bolduc, Bélanger et St-Hilaire, The Minner Rubber Co.; Nazaire

Fam. M. JOSEPH D'AMOURS

Liste des nombreuses marques de sympathie reçues par la famille D'Amours à l'occasion du décès de leur père bien-aimé.

TELEGRAMMES :
Hon. Ernest Lapointe, Ottawa; M. Louis Philippe Picard, Ottawa; Mme Vve David Michaud, Québec; M. Joseph DuBois, Lachine; M. Alphonse Damours, Matapédia.
GRANDES MESES
M. et Mme J.-F. Pouliot; M. et Mme Alfred Lévesque.

MESES :
Famille J. A. Laniel, M. et Mme Firmin Damours, M. et Mme Lauriat Lavoie, M. et Mme J. O. Pelletier, M. et Mme Hippolyte Boulet, M. et Mme Emile Ouellet, M. et Mme Lévesque, M. et Mme Léon Bérubé, M. J. G. Bertrand, M. l'abbé O. C. Damours, M. et Mme S. Belle, M. et Mme J. L. Lefrançois, Famille Philéas Paquet M. et Mme J. O. Bigué, M. et Mme Evariste Beaulieu, M. et Mme Alex Michaud.

BOUQUETS SPIRITUELS :
Famille Ovide Fournier, Mme Félix Damours, Famille Philéas Picard, M. et Mme Jules Lebel, Cabano, M. Mazenod Damours, Famille Appolinaire Ouellet, Mlle Eveline Boucher, Famille Jos Gagnon, M. et Mme Philippe Rioux, Famille Joseph Thivierge, M. et Mme Alphonse Thivierge, M. et Mme Jean Soucy, Mlle Annie et M. Herbert Matheson, Les élèves de troisième classe du collège, Mlle Chamberland et leurs élèves, M. et Mme Ludger Charest, Famille Frs Damours, M. Georges Casseau, Les élèves de l'école de Withworth.

SYMPATHIES :
M. J.-F. Pouliot, M. et Mme Léon Casgrain, M. Chs Eug Dubé, M. Oscar Lévesque, N. P., M. et Mme Oscar Viel, M. et Mme Philippe Morneau, M. et Mme Robert Tétu, M. et Mme Jos Plourde, Famille Touché, Famille Eug. Veilleux, M. et Mme Dumont, M. F. Ouellet, Notre-Dame du Lac, M. Julien Painchaud, M. et Mme Philippe Blier, M. et Mme Alfred Beaulieu, Famille A. Lebel, Mme T. Pelletier, St-Ludger, Mme Adélard Thibault et ses enfants, M. Georges Belle, M. et Mme W. Bélanger, M. V. Devost, Famille Thomas Morel, M. et Mme C. E. Durette, Famille Ludger Bérubé, M. et Mme Paul Thibault, M. et Mme Félix Damours, M. et Mme Ernest Caron, M. et Mme Ovide Nadeau, M. et Mme H. R. Murphy, M. et Mme Alph. Fré, Famille Philippe Pouliot, M. et Mme L. Robert Grandmaison, Cabano, M. et Mme Geo. A. Michaud, M. et Mme Jos Tétu, M. A. Mérette, M. et Mme Alexandre Boucher, Isle-Verte, M. et Mme André Lefrançois, M. et Mme Eug. Marchand, Famille Alph. Damours, M. et Mme J. R. Bélanger, M. et Mme Johnny Bélanger, Famille Lazare Leclerc, Napoléon Dumont, Mme Vve Elisée Mailloux, Famille Cléophas Thibault, M. A. F. Lacombe,

M. et Mme Edgar Lacombe, M. et Mme Noël Sirois, M. J. Emile Desjardins, M. et Mme Ernest Dupéré, M. et Mme Jos Plourde, M. et Mme Jos Paradis, M. et Mme L. Arthur Bérubé, Edmondston, M. et Mme Réginald Bernier, M. et Mme Paul Bolduc, M. et Mme D. E. Morin, M. et Mme Jos Dubé, M. et Mme E. tienna Malenfant, Escourt, Famille Emile Pelletier, Famille Jos Damours, Famille Jos P. Dionne, Cabano, Famille Geo Damours, Cacouna, Mme Johnny Wilson, M. Ernest Carrier, M. J. Arthur Fortin, M. J. W. Morel, J. St-Rose, Mlle Arthémise Michaud, Famille L. P. Proulx, Mlle Lucette Tessier, M. et Mme E. D. Ouellet, M. Paul Hodgson, M. et Mme Walter Topping, Mlle Adrienne J. Rossignol, Famille Gilbert Boucher, M. et Mme E. mile Dufour, M. et Mme W. Hodgson, M. et Mme Raoul Gasseau, M. et Mme J. O. Léveillé, Famille Frs. D. Amours.

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

LE LAIT.

Le lait est, sans conteste, l'aliment le plus important de l'enfant. L'enfant peut prendre le lait comme breuvage; il peut aussi en manger dans les soupes et les poudings, ainsi qu'avec du pain, des céréales et des fruits.

Le lait est un liquide, mais nous ne devons pas le considérer tout simplement comme breuvage, pour boire à la place de l'eau. Les liquides nous sont sans doute nécessaires et utiles, et la plupart de nos aliments sont composés en grande partie d'eau. Le lait est une nourriture dont à peu près 12 pour cent de son contenu est matière solide. Ces matières solides sont des substances des plus nourrissantes.

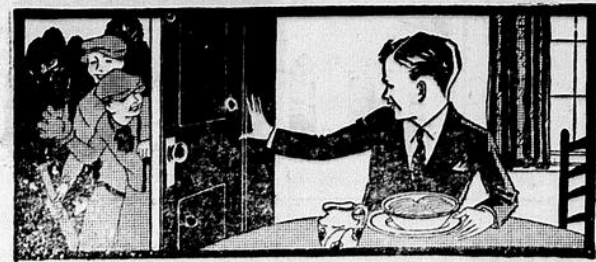
Le lait contient des matières grasses, des substances protéiques, des hydrates de carbone et des sels minéraux qui sont tous essentiels au développement des muscles, des os et des dents. Nous ne pouvons pas voir ces substances précieuses, mais quand nous prenons du lait comme aliment, nous les assimilons et nous profitons de leurs qualités nutritives.

De plus, le lait contient les vitamines qui font développer l'enfant et qui sont si utiles pour maintenir la santé chez l'adulte et chez l'enfant.

Au point de vue de son bien-être physique, aucun aliment ne peut remplacer le lait comme nourriture pour l'enfant. Il lui faut tous les jours une quantité suffisante de bon lait pur.

Des recherches ont été faites pour étudier l'effet d'une alimentation lactée chez les enfants, et toutes les expériences en ont démontré les avantages.

Le lait contient en bonne quantité les sels minéraux essentiels, surtout les phosphates de chaux; en donnant le lait, donc, à l'enfant, comme nourri-



UN PETIT GARÇON ET SON BISCUIT

Avez-vous vu un petit garçon savourant un biscuit Shredded Wheat? Il vous faudra le regarder rapidement avant que le biscuit disparaisse—mais attendez et vous le verrez prendre un autre biscuit—et encore du lait. Plus il mastique les fibres croustillantes du blé entier cuit au four, plus il aime cela, et c'est pourquoi il est un vrai garçon plein d'énergie bondissante et de santé rayonnante. C'est bon aussi pour les plus vieux. Délicieux avec des pruneaux, des pommes cuites au four, des bananes ou tous autres fruits.



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

LE PELERINAGE DES JESUITES A ROME

Nombreuses adhésions à ce magnifique voyage.

Les adhésions au grand pèlerinage canadien à Rome organisé par les Révérends Pères Jésuites sont déjà passablement nombreuses et tout fait prévoir que l'effectif de nos compatriotes de l'une et l'autre langue qui iront dans la Ville Eternelle pour assister à la canonisation des Bienheureux Martyrs Canadiens sera fort représentatif.

Ce pèlerinage qui s'honore du haut patronage de S. E. Mgr André Cassulo, délégué apostolique et de S. E. le cardinal Roulet, de même que de tout l'épiscopat canadien est le seul patronné et dirigé par les Jésuites canadiens.

Le départ des pèlerins se fera de Montréal le 29 mai prochain par le paquebot "Montclair" du Pacifique Canadien et l'arrivée à Cherbourg, France, aura lieu le 6 juin suivant.

L'itinéraire tracé par les organisateurs, les Rév. Pères Primeau et Thomas Hally, comporte des arrêts à Condé-sur-Vire, pour y visiter la chapelle où fut baptisé le Bienheureux Jean de Brébeuf; Caen, Lisieux, Paris, Bordeaux, Biarritz, Loya-la Lourdes, Lyon, Ars Paray-le-Monial, Genève, Nice, Menton, Monte-Carlo, Monaco, Gènes, Innsbruck, Oberammergau, Venise, Rome, Milan, Paris, avec voyages facultatifs à Reims, Verdun, Mayence, le Rhin, Cologne, Bruxelles et Londres Oxford, Dublin et Belfast.

Les traversées, aller et retour, sur l'Atlantique, se feront en classe cabine et la majeure partie des excursions à terre, en auto. Le prix global du pèlerinage est remarquablement modéré, si l'on tient compte du fait que les voyageurs qui auront la bonne fortune d'être de ce groupe, visiteront la France, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et l'Angleterre et qu'ils auront ainsi une excellente occasion de voir l'Europe. Comme le groupe doit forcément être limité, il ne reste plus de place que pour quelques adhésions additionnelles et les organisateurs se verront bientôt forcés de clore la liste. Ceux qui ont l'intention de faire ce voyage devront donc communiquer sans retard avec le Rév. Père Joachim Primeau, 1855 rue Rachel Est, Montréal ou avec le Rév. J. T. Hally, collège Loyola, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Avec un guide comme le R. P. Primeau, qui a demeuré plus de cinq ans en Europe, les pèlerins sont assurés de ne rien manquer d'intéressant au cours de cette randonnée, faite dans les conditions les plus avantageuses possibles.

St-Cyprien

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Marie-Anne, fille de M. Arsène Ruest. Mlle Ruest est décédée le 16 avril à l'âge de 20 ans, après une maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles ont eu lieu le 21 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos vives sympathies à la famille éprouvée.

VA ET VIENT
Mlle Blanche Roy est revenue enchantée de son voyage à Sherbrooke et à Montréal.
Mlle Georgette Ruest est retournée à Montréal, ainsi que son frère qui est retourné à

NOUVEAUX BUREAUX DU C. P. R. DANS L'EDIFICE DOMINION SQUARE

Le Service des Voyageurs du chemin de fer Pacifique Canadien nous informe que les bureaux de l'agent de district à Montréal, M. Paul E. Gingras, sont maintenant situés au No. 820, Edifice Dominion Square, huitième étage, angles des rues St-Catherine Ouest, Peel et Metcalfe. Le service téléphonique, toutefois, reste relié à l'échange de la gare Windsor, c'est-à-dire que les personnes désirant communiquer avec le bureau de M. Gingras, demandent Plateau 2211, comme à l'ordinaire.

Ce changement a été effectué à cause de l'augmentation toujours croissante du trafic-voyageurs, non seulement dans la ville de Montréal, mais dans le district de Québec en général et aussi afin de faciliter les relations du public avec l'agent de district du trafic-voyageurs. Depuis plusieurs années, les bureaux en question se trouvaient au deuxième étage de la gare Windsor, mais les nouveaux locaux, qui sont des plus spacieux, étant maintenant situés dans l'un des endroits les plus fréquentés de Montréal, seront d'accès plus facile pour le public.

Le district de Québec du Pacifique Canadien, administré par M. Gingras, est l'un des plus vastes et des plus importants du réseau. Il comprend toute la province de Québec, l'état du Vermont, la province d'Ontario jusqu'à Smiths Falls, Brockville et Chalk River, ainsi que la ville d'Ogdensburg, N. Y.

Comme par le passé, M. Gingras et son personnel seront à l'entière disposition du public voyageur pour tout ce qui concerne les voyages : excursions, pèlerinages, randonnées de toutes sortes, soit avec le convoi de luxe spécial de l'Université de Montréal à la Côte du Pacifique, à l'Exposition de Toronto et aux chutes Niagara, avec la Chaudière de Commerce de Montréal, au sanctuaire des Bienheureux Martyrs canadiens à Fort Ste-Marie, Ont., etc.

Avis

Je soussigné ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une autorisation écrite de ma main.

Evariste DUMAIS
4023 rue Bordeaux,
Montréal.

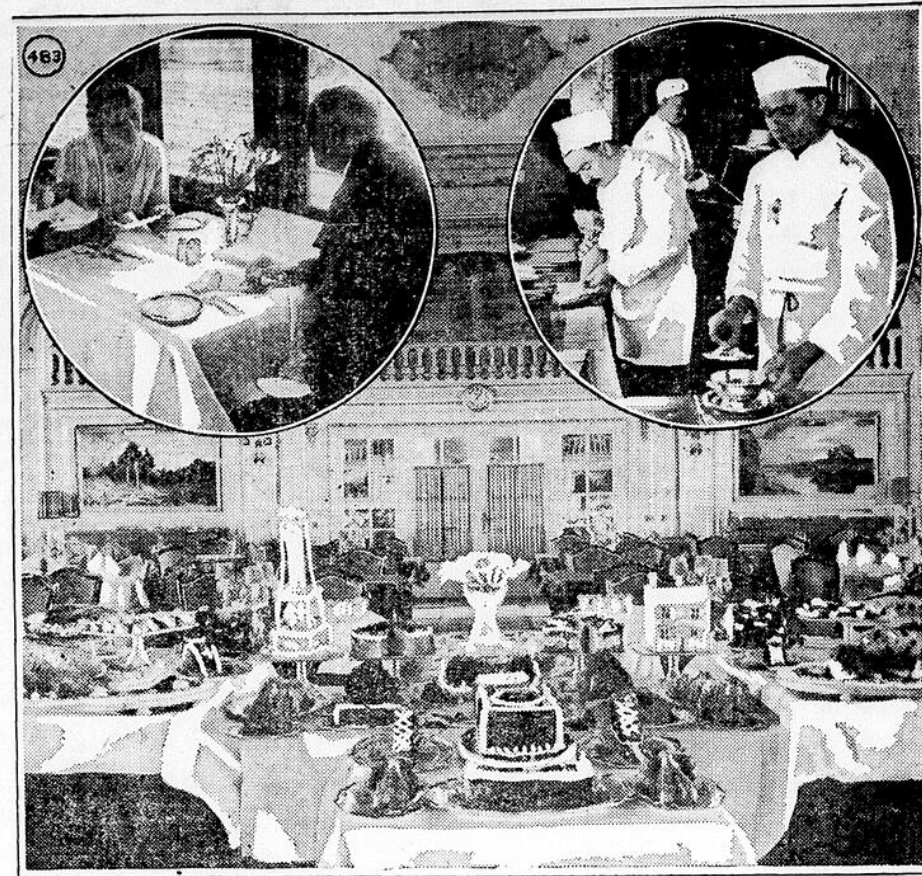
48 — 3 fs p.

CRISPETTES !!!

Sherbrooke, après avoir passé quelques jours chez leurs parents.

Nos félicitations à M. Omer Roy pour avoir obtenu son certificat de beurrier; il est parti cette semaine pour l'Isle-Verte où il exercera son métier.

Des Millions de Repas chaque Année



On a calculé que le Pacifique Canadien, par l'Intermédiaire de ses divers services, trains, bateaux, hôtels, etc., servait annuellement au public voyageur quelque chose comme 13,500,000 repas, soit l'équivalent de 37,000 repas par jour ou 250,000 par semaine. Cette cuisine gargantuesque, c'est le cas de le dire, est confiée à tout un personnel de cuisiniers, aides, marmitons, etc., que dirigent des chefs réputés pour leurs talents culinaires.

Du total que nous venons de donner, 4,200,000 repas sont servis dans les wagons-restaurants et restaurants des gares du Pacifique Canadien, 4,450,000 le sont sur les paquebots océaniques, 1,350,000 sur les bateaux des

services des lacs et des côtes et 3,500,000 dans les hôtels et camps de chalets que possède la compagnie dans les grands centres et les plus beaux endroits de villégiature du Canada. Il serait intéressant de connaître les quantités de denrées diverses qu'il faut pour la préparation de ces millions de repas, mais les statistiques, à qui nous devons les chiffres précédents, ne nous les donnent pas. Nos vignettes représentent, en haut à gauche, deux voyageurs prenant leur repas sur un convoi du Pacifique Canadien; à droite, des cuisiniers au travail dans la cuisine d'un wagon-restaurant; en bas, on voit la grande salle à manger du luxueux paquebot du Pacifique Canadien, l'"Empress of Australia".

LE PRINCE DE GALLES AU LANCEMENT DE L'EM-PRESS OF BRITAIN

Son Altesse Royale le prince de Galles, à l'occasion de son voyage d'été, a accepté d'être le parrain de l'"Empress of Britain", lorsque le gigantesque nouveau paquebot de 40,000 tonnes du Pacifique Canadien sera lancé sur la Clyde, le 11 juin prochain. La nouvelle a été annoncée hier par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, dans la déclaration suivante :

"Nous sommes très heureux d'apprendre que Son Altesse a promis de trouver le temps nécessaire pour se rendre sur la Clyde afin d'y présider au lancement de notre nouveau paquebot. Le prince de Galles est l'un des hommes les plus occupés de l'Europe, et je comprends que s'il a accepté de réhausser de sa présence cet événement si important pour nous, c'est parce qu'il porte un vif intérêt à tout

ce qui concerne le Canada. Son geste fait honneur au Canada autant qu'au Pacifique Canadien.

Nous ne négligeons rien pour faire de l'"Empress of Britain" un paquebot digne de son royal parrain. Sa venue dans le Saint-Laurent marquera une époque dans le service transatlantique canadien. Sa vitesse, qui lui permettra de faire la traversée en cinq jours, réduira sensiblement le voyage entre l'Europe, le Canada et les états du centre et de l'ouest des Etats-Unis. L'aménagement de l'"Empress of Britain" sera des plus luxueux et ses pièces publiques sont actuellement décorées par plusieurs artistes célèbres, parmi lesquels on remarque Frank Brangwyn, Edmund Dulac, Sir John Lavery et Sir Charles Allen. Le grand salon et la salle de danse auront chacun une scène complète pour représentations théâtrales.

"La longueur totale de l'"Em-

press of Britain" sera de 755 pieds et le paquebot jagera 40,000 tonnes brutes. Il pourra transporter 1100 passagers de toutes classes".

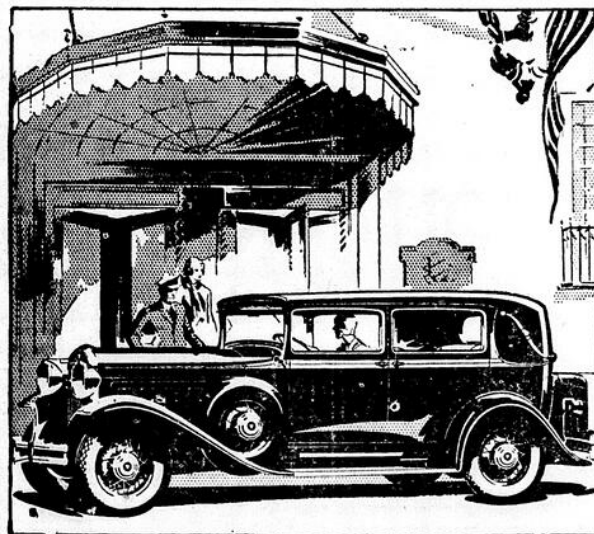
Camion - Truck

Les personnes qui vont déménager le 1er mai, pourront faire transporter leur ménage dans la ville ou à longue distance à des prix raisonnables, en s'adressant à :

Georges DUBE,
St-Ludger.

Naissance

M. et Mme Auguste Thibault, (née Marie Dubé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Armand, Roland. Parrain et marraine : M. et Mme Camille Dubé, oncle et tante de l'enfant; porteurs : Mlle Rosette Desjardins.

Le plus nouveau et le plus beau en
Qualité de 8 Cylindres

et un nouveau taux de coût modique de possession

Venez constater combien économique peut être un splendide "Huit". L'Hudson joint à la qualité du huit cylindres le coût modique d'achat et d'entretien d'auto qui, jusqu'ici, dominait la classe de prix moyens. Voici une qualité de "Huit" pour le prix ordinaire d'un "Six". Voici un "Huit" de rendement et d'économie remarquables. Voici un auto qui vous fera éprouver les émotions de vos premières randonnées en automobile.

Et avec cette excellence de la mécanique, le Grand Huit Hudson, par sa beauté et ses riches agencements fait douter de la sagesse de payer plus pour n'importe quel auto.

\$1265 POUR LE COACH

Neuf autres modèles à des prix tout aussi attrayants. Vaste choix de couleurs. Tous les prix f. à b. Windsor, taxes en plus.

HUDSON'S Great 8

LEGARE AUTOMOBILE DE TEMISCOUATA, LIMITEE.

AGENTS
RIVIERE-DU-LOUP

UN TORRENT DE PUISSANCE ET DE VITESSE



SEDAN
WHIPPET
\$880

Livré à Montréal
Le Sedan 4-Portes
le meilleur marché
au Canada

72 MILES À L'HEURE
48 MILES EN DEUXIÈME VITESSE
65 CHEVAUX VAPEUR
RICHE CAPITONNAGE DE BROADCLOTH
FREINS INTERNES SUR 4 ROUES
AMORTISSEURS HYDRAULIQUES

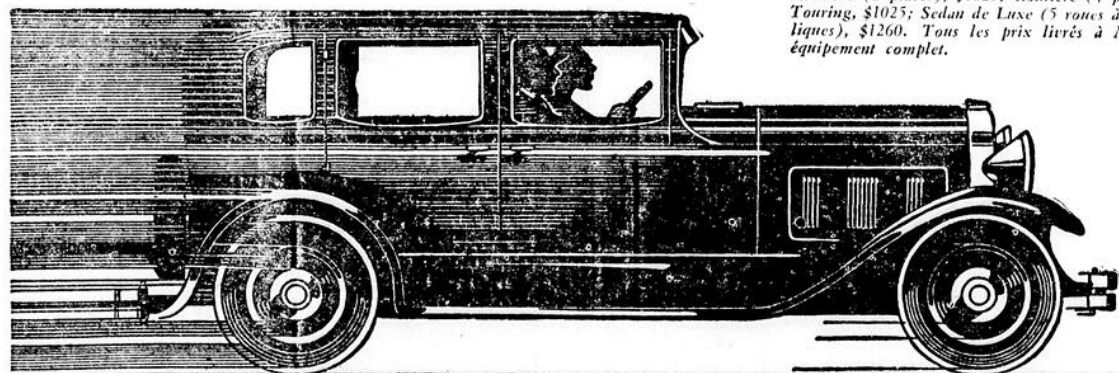
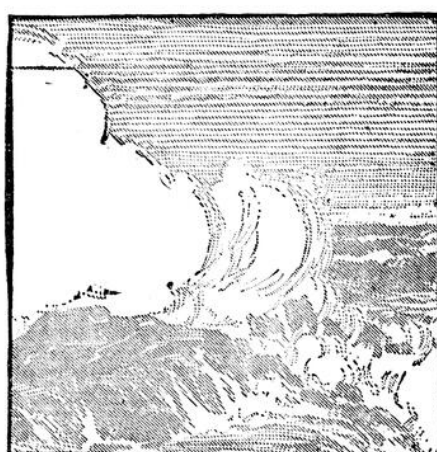
DEPUIS son brillant début, le nouveau Willys Six s'est acquis une enviable réputation par sa performance, qui a dépassé de beaucoup les espérances. Vitesse supérieure à celle dont on a ordinairement besoin—manipulabilité et accélération exceptionnelles—puissance abondante dans les côtes et les mauvaises routes... voilà des qualités qui en font sans contredit le plus remarquable véhicule de l'année pour le prix.

Avec son moteur de 65 cv., le Willys Six développe aisément 72 miles à l'heure en grande vitesse et 48 en seconde. L'isolation du moteur au caoutchouc rend la vibration pratiquement imperceptible.

Au nombre des autres caractéristiques qui assurent la supériorité du Willys Six, il faut mentionner les quatre amortisseurs hydrauliques, le graissage par pression complète, la grande économie du combustible et le spacieux intérieur. La sécurité complète des occupants est garantie par de puissants freins internes sur les 4 roues qui peuvent arrêter la voiture subitement ou l'amener graduellement au point mort.

Et quand vous ferez l'examen de cet auto, vous admirerez autant son apparence que sa performance. Le radiateur, les garde-boue, les lignes de la carrosserie et les élégants effets de panneaux constituent un ensemble d'une parfaite distinction. L'intérieur, avec ses riches capitonnages, sa belle ferronnerie argentée et autres détails d'aménagement, offre tout le luxe que l'on saurait désirer.

Faites-vous donner une démonstration aujourd'hui même car le plus proche dépositaire de Willys-Overland.



LE
NOUVEAU

WILLYS SIX

GONZAGUE MORAIS
Rivière-du-Loup, P. Q.

Prix du Willys Six: Sedan (tel qu'illustré), \$1150; Coach, \$1065; Coupé (2 places), \$1025; Coupé (4 places), \$1065; Routière (2 places), \$1025; Routière (4 places), \$1065; Touring, \$1025; Sedan de Luxe (5 roues à rayons métalliques), \$1260. Tous les prix livrés à Montréal, avec équipement complet.

Au Vitrail des Jours

CAUSERIE FEMININE

Billet de la semaine

Le "Pas d'Armes" de l'Amour.

Autour de moi grave discussion, grand tapage ! Dans le groupe des jeunes, — ils sont une douzaine, — on croise les lances en l'honneur de l'Amour ! Les uns, péremptoirs, affirment tout simplement "que l'Amour est mort !". Que notre siècle matérialiste aura vu la faillite de tous les grands sentiments qui ont fait jadis la force et la beauté du monde.

Les autres, les idéalistes, les rêveurs, les poètes croient à l'existence merveilleuse du petit dieu qui, à sa fantaisie, ou bien dore les jours, ou bien les remplit d'amertume, mais qui tout de même, seul peut faciliter les devoirs arides, susciter les admirables dévouements, adoucir les peines, etc...

Ardent est le débat ! Apre est la lutte ! Car les chevaliers sont jeunes, enthousiastes, attachés à leur idée, et fougueux à la défendre !

Ceux-ci préfèrent la camaraderie franche d'aujourd'hui aux petites cachettes, aux hypocrisies d'autrefois !

Ceux-là rêvent du bel amour, empanaché d'adoration, de respect, de pudeur, de discrétion qui s'offrait, comme un hommage, aux femmes des siècles passés ; ils rêvent du grand sentiment tendre, passionné, magnifique, qui exalte et grandit l'âme, et l'élève quelquefois jusqu'aux cimes, à travers les plus durs renoncements, les plus terribles sacrifices !

Moi, silencieuse, souriante, attentive, j'écoute...

Sur les ondes sonores, un orchestre magistral m'apporte les accents de feu, de passion, les sublimes chants tourmentés, pleins de cris de révolte, pleins de déchirements, de "Tristan et Isolde" du génial Wagner. Je rêve... je médite...

On m'interpelle... Je sursaute !

"Dites-nous, chère Soeur Anne, croyez-vous à l'amour ?"

Que répondre, avec ma pauvre sagesse, et sans trahir mon cœur ?

Tandis que j'hésite une minute prise de peur en face des échos et des responsabilités de ma parole, voici que, dans le petit salon, entre un couple de fiancés...

Du geste de leurs doigts enlacés, de la lumière tendre de leurs visages, de ce reflet ardent du bonheur dans leurs yeux j'allais une éblouissante révélation !

Les voix discuteuses se sont tues... Les arguments tombent. Car, triomphant, l'Amour lui-même apporte sa réponse !...

Soeur ANNE.

LA COIFFURE DES PETITS

La coiffure des petits est une partie importante de leur toilette ; maman le sait bien, aussi elle prend un soin tout particulier des mèches blondes ou brunes, si souvent rebelles, qui encadrent le petit visage. Cette grave question varie avec la mode, avec l'âge de l'enfant, avec la couleur de ses cheveux et le type de son minois. Vous ne disposerez pas de la même façon la chevelure de votre fillette de 6 ans, et les petites mèches tendres comme un duvet du bébé de quelques mois. La mode veut en ce moment pour tous une netteté de lignes, une sobriété de coupe qui, si elles n'embellissent pas tous les visages, ont du moins ce bon côté qu'elles sont d'apparence très propre et faciles à entretenir.

Avec leurs cheveux coupés, vos enfants auront vite fait de s'administrer eux-mêmes dans leur bain, le shampooing réparateur ; si vous leur lavez les cheveux vous-même, Madame, n'oubliez pas d'employer pour les blonds, que vous redoutez de voir brunir, la camomille allemande qui se trouve chez tous les pharmaciens. Elle éclaircira sans abîmer, ni teindre le cheveu.

Ayez soin de ne jamais passer deux fois sur la tête la même eau savonneuse. Pour cela, versez avec une bouteille ou une cruche, l'eau savonneuse préparée d'avance, l'enfant étant penché sur une cuvette ; puis rincez avec une eau tiède additionnée d'un peu de vinaigre (une cuillerée par litre), cela achèvera de nettoyer la chevelure.

Si vous êtes très pressée, si vous désirez nettoyer rapidement les cheveux de votre fille qui a ce soir un dîner d'amies, ou une petite réunion dansante, je vous recommande l'emploi d'un shampooing volatil : il débarrassera instantanément le cuir chevelu de toutes ses impuretés, sans nuire aux ondulations naturelles ou indésirables et rendra au cheveu la souplesse et le flou qui encadrent si joliment le visage.

BEIGNETS DE BANANES

Proportions pour 6 personnes

Mettez dans un saladier deux œufs entiers, une cuillerée d'huile d'olive, deux cuillerées à bouche de vieux rhum, un peu de vanille en poudre, un peu de muscade et de cannelle rapées, une pincée de sel fin.

Tournez avec une cuiller en bois et versez en même temps, et lentement, la quantité d'eau nécessaire pour obtenir une pâte liquide, mais bien épaisse. Épluchez quatre belles bananes. Coupez-les en deux dans le sens de la longueur et en deux dans le sens de la largeur. Trempez les morceaux de bananes dans la pâte et faites-les frire jusqu'à belle couleur.

Mettez-les égoutter sur un torchon bien propre. Dressez-les sur un compotier, saupoudrez-les abondamment de sucre cristallisé en poudre. Servez chaud.

LAPINS! LAPINS!

Deux couples de Chinchillas et un couple de "Géants des Plaines"; gris livree. Tous enregistrés.

Prix : \$8.50 pour un couple ou trois couples pour \$25.00.

Ils sont gros et très beaux. La viande est excellente.

Hâtez-vous de donner votre commande.

Nathanaël Deschênes, Ste-Rose du Défilé B. P. 47, 48 - 4 f. p.

SOUFFLES DE PAQUES

Vent, pour qui me prends-tu ? Je ne suis pas un arbre Et Mars ne m'enjoint pas de fleurir ce matin. Va donc voir si, là-haut, les monts au cœur de marbre Veulent se mettre aux dents quelques touffes de thym.

Si les genêts ont tous leurs fleurs de velours jaune Et si les pruniers balancent leurs dais blancs ; Va voir si dans ma vigne aux pieds tors l'anémone Nargue l'hiver en fuite avec ses yeux ensanglantés.

Mais détourne de moi tes trop molles haleines. O vent, d'où viens-tu donc pour m'émouvoir ainsi ? Tu sens l'amour, tu sens le rire espigle de la Muse. Que d'après matadors font pleurer sans merci.

Tu sens l'espoir qui chante et le bonheur qui muse, Tu sens le laurier neuf promis aux fronts divins ; O vent, tu sens le rire espigle de la Muse. Qui mêle ses cheveux aux cornes des Sylvaïns ;

Et tu m'affoies, tu m'affoies, tu m'affoies !... Vent, je ne suis qu'un homme et tes mains ne pourront Extraire de ma chair ni feuilles ni corolles, Et le rêve est la seule abeille de mon front.

Pars donc ! Va dégoûdier les cèdres dans la nue. Fais ronronner les pins sous tes doigts parfumés... Mais non, non ! Continue, ô vent fou ! Continue Jusqu'à ce que je sente, au fond, des cieux pâmés,

Tandis que des ajoncs sautant sur les bergères Mordilleront leurs doigts de baisers presque humains — Ma tête ivre se rompra en floraisons légères Et des nids d'oiseaux bleus s'élèveront sur mes mains.

Jean RAMEAU.

LES CLOCHES DE PAQUES

Les joyeuses cloches de Pâques sonnent la libération du long hiver ; le citadin, tout comme le docteur Faust, prête l'oreille au carillon ; son âme asservie par la besogne journalière étouffée tout à coup dans le cercle fermé du bureau, du comptoir, des pièces closes ; il entend le grand cri de la vie de la nature ; lui aussi franchit les remparts de sa ville, se répand dans la campagne et se mêle au renouveau.

Les siècles déjà lointains qui faisaient dater l'année nouvelle du jour de Pâques ou plutôt de sa vigile, le Samedi Saint, se trouvaient en accord profond avec la cours de la nature ; mais cette fête de Pâques fixée comme on sait au dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars, présentait des inconvénients à cause de sa mobilité ; le jour de l'an fut reporté en 1564 par le roi Charles IX au premier janvier ; jalonnement d'une date et rien de plus, jour bas marqué entre d'autres jours semblables au cours d'une saison léthargique. Quelle conjonction heureuse au contraire, et symbolique, présentait auparavant l'an neuf, naissant sous l'égide de Pâques, se dégageant des glaces et des neiges comme le Christ de la nuit du tombeau, et dès les premiers pas sur sa route, commandant au grain de rompre son enveloppe aux feuilles de jaspier de bâtir leurs nids, aux hommes d'espérer en la résurrection.

Chères traditions de l'enfance ! Le carême avait paru bien long, la semaine sainte austère, et l'église si triste sous les voiles violets de son deuil ! La maman avait dit : "Tu n'entendras plus les cloches qui sont parties pour Rome ; au retour elles semeront des œufs sur leur passage ; sois matinales au jour de Pâques et descend dans le jardin pour y chercher les œufs des cloches". Un œuf à la cuisine est bien insignifiant, mais un œuf rapporté de Rome et tombé de si haut, est-ce possible ? Véritablement, visite divine comparable à celle de Noël ! Le samedi, à la nuit tombante, invisibles au-dessus des nuages, les colchettes habiles comme des hirondelles à retrouver leur nid ont réintégré les clochers, lasses du voyage, mais bien joyeuses sans doute, de revoir sous les paupières de leurs avents toutes les centaines de maisons pressées autour d'elles et le pays familier qu'elles bénissent trois fois le jour.

Aussi, le matin de Pâques, repoussées de la nuit, elles saluent les premières lueurs de la Résurrection ; l'air vibre avec force, le carillon secoue le clocher, les sons pressés, poussés en tumulte se laissent tomber à terre comme de lourdes boules d'or ou bien, perdant toute pesanteur, s'envolent au fil du vent et bruissent ainsi que des harpes, d'autres se propagent, se gonflent, s'étaient à la façon du flot ; il en est qui s'essaiment, et perdus, tombent dans les chemins, s'engouffrent sous les portes ouvertes ; la tête résonne, le cœur saute à ces puissants accords d'allégresse et de fête qui d'une ville à l'autre et par le monde entier se passent le mot du miracle : Christ ! Christ ! ressuscité ! L'enfant s'éveille et court au jardin. Que la terre est froide encore ! Les petites

St-Epiphane

BAPTEMES

Le 4 avril, Joseph, Rosaire, enfant de M et Mme Georges Pelletier. Parrain : M. Désiré Beaulieu ; marraine : Mlle Juliette Pelletier.

Le 18, Adélaïde, Bertrand, enfant de M et Mme Emile Chamberland. Parrain : M. Oscar Chamberland ; marraine : Mlle Anne-Marie Gauvin.

Le 21 avril, a été béni, en l'église de cette paroisse, le mariage de M. Alfred Thériault et de Mlle Jeannette Boucher. M. Paul Thériault servait de témoin à son fils et M. Bélonie Boucher accompagnait sa fille.

Après la cérémonie, tous se rendirent à la demeure de M. Thériault, où un succulent déjeuner fut servi. Le lendemain, un groupe d'invités dont il se traitait par long de donner la liste se réunissaient de nouveau à la demeure du marié, où l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

ST-ELOI

Monsieur Fernando Rioux (fils de Fortunat) à qui revient l'honneur du dernier voyage entre St-Eloi et Rivière-du-Loup, l'automne dernier, a été le premier à ouvrir le chemin entre ces deux endroits avec son De Soto jeudi le 19 courant. Nos félicitations.

CRISPETTES 111

QUAND VOUS DONNEREZ VOTRE COMMANDE CHEZ

LOUIS MARQUIS

BOUCHER ET ÉPICIER

TELEPHONE 160-2

N'oubliez pas d'y faire ajouter

UNE LIVRE DE

Café des Montagnes Bleues

LE MEILLEUR SUR LE MARCHÉ

PRÉPARE PAR

J.-A. SIMARD & Cie.

MONTREAL.

AUX JEUNES FILLES

Jeunes filles, l'heure de choisir votre destinée va bientôt sonner. Il vous faudra peut-être quitter ce que vous avez de plus cher : vos parents, votre maison paternelle, votre village, vos lieux préférés, vos amis les plus intimes, pour vous rendre à l'appel de Dieu pour commencer une vie nouvelle.

Soyez convaincues que vous êtes au printemps de la vie. Sur votre front candide brille le bonheur, vous semblez tenir dans vos mains la coupe d'ivresse. la palme du bonheur. Devant vous un horizon tout rose semble vous tendre la main, qui, sous des apparences trompeuses, cache peut-être bien des chagrins, des peines amères, des épreuves de tout genre, des tribulations.

Comparez plutôt votre vie à un petit bateau qui voguer au gré des flots parfois courus par le doux zéphyr, mais songez que souvent l'aquilon de vent furieux, mugissant, les flots calmes se soulèvent, menacent, harcèlent le petit bateau ; le ciel se couvre de noirs nuages, la tempête s'élève ; que de moments désespérés pour arriver au port.

Ainsi de la vie, jeunes filles. Réfléchissez sérieusement, car, dans ce chemin, vous êtes harcelées par bien des épreuves. Mais si, dès votre bas âge, vous avez su former votre caractère, il vous sera plus facile de les surmonter. Ayez du courage, de l'énergie, de la volonté comme la femme forte dont parle l'Evangile.

Vous toutes, vous avez un idéal : quelques-unes, Dieu les appelle à lui, mais le plus grand nombre iront à la vie conjugale. Soyez sérieuses, donnez votre cœur à l'aimé, faites lui un don généreux et complet. Que votre cœur ne soit pas divisé en compartiments ; ne vivez pas à l'insouciance pour voler de cœur en cœur sans jamais vous arrêter : c'est d'une grande légèreté trop en vogue de nos jours. La jeune fille sage a certainement un but à atteindre. Un point d'orientation, et si sa vie n'a pas été comme celle d'un papillon voyage qui voltige sans un but déterminé elle deviendra bientôt, comme celle de l'abeille active, tout occupée à la préparation de ce qui compte ici-bas, une vie ordonnée, une vie de renoncement.

Jeunes filles, je vous souhaite du bonheur dans la voie qui s'ouvre devant vous. Je vous souhaite aussi, avec le bonheur relatif que nous pouvons obtenir en ce monde une paix paisible que vous partagerez avec l'ami qui aura su charmer votre cœur.

BRUNETTE AU CŒUR AIME

Qu'on veuille bien signer !

Nous prions, une dernière fois, nos correspondants de vouloir bien signer les communications qu'ils nous adressent. Toute correspondance anonyme est invariablement jetée au panier.



Marque de commerce

enregistrée

Moulée à Poussins

Blatchford's

ÉTABLISSMENT 1890

Elle diminue les pertes

Protégez vos poussins contre la maladie en les approvisionnant de vitalité et en même temps, rendez leur corps vigoureux.

La Moulée à poussins Blatchford's ressource les poussins, les développe rapidement par une croissance parfaite.

Élevez des veaux dont vous serez fiers.

Donnez-leur

La Nourriture à veau BLATCHFORD'S

Une livre est la quantité suffisante pour un gallon de lait

C'est un profit pour vous que d'employer BLATCHFORD'S

Demandez-là à votre marchand local

J. B. RENAUD & Cie Ltée

Distributeur

GRAPHOLOGIE

Etes-vous anxieux de connaître, par l'écriture, votre caractère ou celui de vos amis ? Venez consulter ENIGMA.

CONDITIONS : Envoyez 25 mots d'écriture courante, (pas de copie), à l'encre, sur papier non réglé.

35 sous pour une étude dans le journal et 75 sous pour une réponse privée. Discretion garantie.

Adressez :

ENIGMA,

POSTE restante,

VIGOR,

Comité de Témiscouata.

GRATIS

Magnifique plat à patte non converti—10

pouces—à \$1.00, donné gratis avec le

Thé et Café

Mikado

Meilleur que tout autre thé et café du

même prix. En vente partout à 75c la

livre. Demandez-le votre marchand local

GLOBE TEA CO. MONTREAL

CRISPETTES 111

Maison, terrain et Automobile à vendre

Une maison située sur la rue Fraser et portant le No. 22, appartenant autrefois à feu J. Bte. Thibault, est à vendre à grand sacrifice.

Un terrain de 70x100 pieds situé sur le Boulevard Cartier, ainsi qu'une automobile "Buick" en parfaite condition, le tout faisant partie des biens laissés par feu Charles Eugène Thibault, sera vendu sans réserve, et dans le plus court délai possible.

Adressez-vous à MM. Alphonse et Paul Thibault, de Rivière-du-Loup.

Tous ceux qui auraient des dettes, envers la Succession de feu Charles Eugène Thibault, ou des réclamations à faire valoir, voudront bien les présenter d'hui au 10 mai 1930, en vous adressant à MM. Alphonse et Paul Thibault, de cette ville.

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

LE MAL DE TÊTE:—

La douleur d'elle-même, n'est pas une maladie ; elle démontre plutôt qu'il existe quelque anomalie physiologique de l'individu, dont il a besoin de s'occuper. Le mal de tête est un symptôme commun à la plupart des maladies. Elle sert à avertir, dans certains cas, qu'un empoisonnement se produit quelque part dans le corps, que des bactéries commencent à se montrer actives, que l'organisme n'a pas réussi à faire enlever les déchets.

L'abus des yeux est une cause fréquente de mal de tête. La personne semble voir très bien, mais peut-être existe-t-il quelque défaut de la vue qui fatigue les yeux et qui, par conséquent, cause un mal de tête.

Trop manger, trop boire, ou trop fumer, vivre et dormir dans une pièce mal ventilée, les inquiétudes, les maladies de la matrice, et maintes autres choses peuvent causer le mal de tête.

Nous ne voulons pas dire qu'il faut faire venir le médecin chaque fois que nous ressentons un mal de tête. Il est souvent facile pour le malade de

Placements à 5½%

échéances variées

\$50,000 Ordre des Oblats, M.I. 5½, 1933 à 1945 (Colombie Anglaise)

\$50,000 S.S.-Joseph de Toronto 5½, 1933 à 1945

\$10,000 Comm. Scol. St-Honoré, 5½, 1 à 9 ans.

Prix : 100, rendement 5½%

Liste de valeurs et circulaires envoyés sur demande.

N'oubliez pas qu'après le 1er mai,

les obligations 6% Ville de Paris

cesseront de porter intérêt.

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS

LIMITÉE

240, rue St-Jacques

MONTREAL

72, Côte de la Montagne

QUEBEC

se rendre compte de la cause de son mal ; il peut ainsi en éviter l'occasion. Cependant il ne faut pas négliger de faire soigner les maux de tête fréquents et aigus. Nous pouvons leur apporter un soulagement temporaire avec des drogues, mais cela ne doit pas se faire. Il existe quelque état anormal qui est la cause de ces maux, et nous devons nous faire examiner par notre médecin afin de le trouver et pour avoir le traitement qui réussira à enlever la cause.

Les maux de tête sont des avertissements et le médecin, en donnant d'abord du soulagement, cherchera la cause afin de pouvoir effectuer une guérison.

Les maux de tête, dont il y en a plusieurs formes, sont des symptômes dans certaines maladies, et le médecin, pour les identifier, étudie leur étendue, leur degré de sévérité et les temps où ils se montrent afin de connaître la cause et ordonner le traitement convenable.

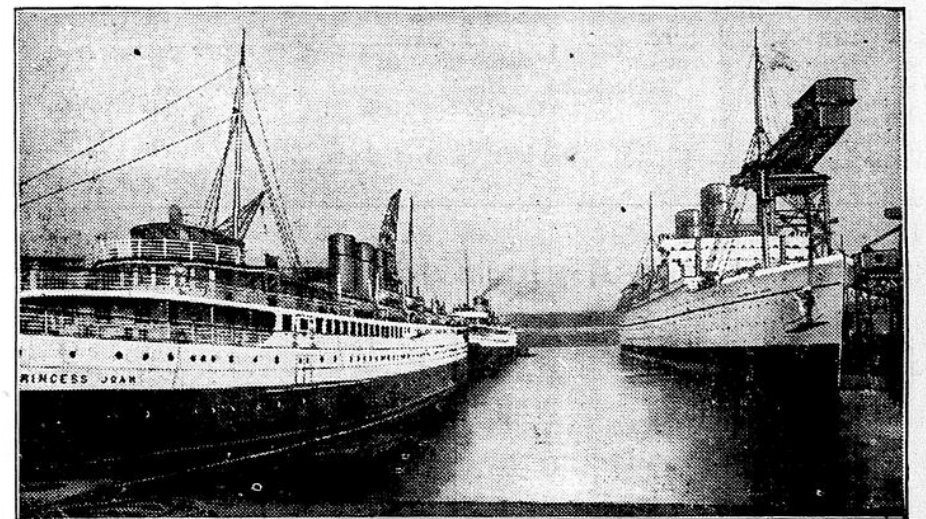
Pour questions au sujet de la santé en générale, écrire à l'Association Médicale Canadienne réponse personnelle sera envoyée 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Lamy, Sud

M. et Mme Gaudiose Rousseau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, le 19 avril, sous les prénoms de Marie, Thérèse, Lucile. Parrain et marraine : M. et Mme Albert Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

Pour assurance de toutes sortes, consultez J. W. MOREL, successeur de Jean-A. Saucier.

Trois Nouveaux Bateaux du C. P. R.



CETTE photographie, prise aux quais des grands chantiers maritimes de la Fairchild Co. à Govan, Ecosse, fait voir trois des derniers bateaux construits pour le compte du Pacifique Canadien par cette compagnie. Ce sont, à gauche, le "Princess Joan" et le "Princess Elizabeth", qui seront affectés au service de la côte de la Colombie Britannique, et l'"Empress of Japan", puissant océanique de 23,000 tonnes, qui ira augmenter le service trans-pacifique du Pacifique Canadien. On est actuellement à mettre la dernière main à la décoration et à l'aménagement de ces navires qui viendront bientôt en Amérique. L'"Empress of Japan" fera sa première traversée à Québec, où il est attendu le 20 juin prochain. Un autre grand paquebot de 40,000 tonnes, l'"Empress of Britain", est aussi en construction pour le Pacifique Canadien en ce moment.

TOUT!

APPARENCE, Performance, Confort... Valeur! Le nouveau

Durant 6-14, avec ses lignes longues et fuyantes, sa grosse carrosserie et son puissant moteur, possède ces nécessités modernes à un degré qu'on ne pouvait obtenir jusqu'ici, dans un automobile six cylindres de prix modéré.

Cadre du châssis de dessin spécial et rivé à froid... amortisseurs hydrauliques à double action, construits à même les longs ressorts de trempe spéciale... gros essieux avant et arrière... freins

acierdynamiques à pression légère... direction améliorée... plus gros moteur avec augmentation de pouvoir... pour ne mentionner que peu des nombreuses caractéristiques supplémentaires.

Consultez votre dépositaire. Conduisez le 6-14, vous-même.

Le Durant continue d'être une importante

unité parmi les produits Durant

DURANT MOTORS OF CANADA, LIMITED

TORONTO (LEASIDE) CANADA

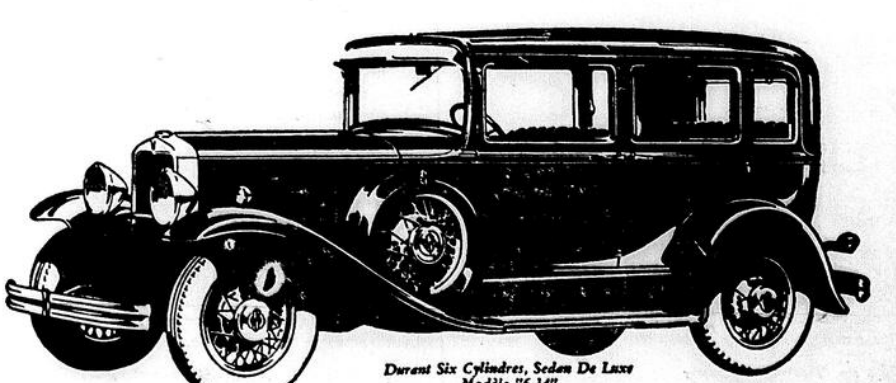


APPARENCE

PERFORMANCE

CONFORT

VALEUR



Durant Six Cylindres, Sedan De Luxe

Modèle "6-14"

DURANT

MICHAUD AUTOMOBILE REC'D.

Trois-Pistoles, Qué.

Concert Sacré A ST-HUBERT

20 MAI 1930

J. M. J.

PROGRAMME

- I.— LE ROI, (marche) M. Beyer
Orgue et orchestre.
- II.— HOSANNA, ... (solo) Granier
M. J.-E. Paradis, N. P.
- III.— TU ES PETRUS, ... (4 voix) Palestrina
Chorale Ste-Cécile.
- IV.— FRATERNITE, ... (ouverture) M. Beyer
Orgue et orchestre.
- V.— SANCTUS, ... (4 voix) Gounod
Chorale Ste-Cécile.
- VI.— HAEC DIES, ... Chorale Ste-Cécile. Solesmes
- VII.— ENSEIGNE, ... (ouverture) M. Beyer
Orgue et orchestre.
- VIII.— LAUDA SION, ... (3 voix) Hermann
Chorale Ste-Cécile.
- IX.— ORATORIO, ... (4 voix) Voir 3ème page
Chorale Ste-Cécile.
- Notre-Seigneur (M. A. Landry, M. D);
Solistes : Marie-Madeleine (Mlle Marie Morin);
Saint-Thomas M. J.-E. Paradis, N. P.).
- X.— PIEMONT, ... (ouverture) M. Beyer
Orgue et orchestre.

SALUT

- I.— ADORO TE SUPPLEX, ... (3 voix) Hermann
Chorale Ste-Cécile.
- II.— AVE MARIA, ... (2 voix) Lambillotte
Chorale Ste-Cécile.
- III.— PRIERE POUR LE PAPE, ... (3 voix) ***
Chorale Ste-Cécile.
- IV.— PARCE DOMINE, ... (4 voix) R. Gravel
Chorale Ste-Cécile.
- V.— TANTUM ERGO, ... (4 voix) Rossi
Chorale Ste-Cécile.
- VI.— CHRISTUS VINCIT, ... (3 voix) Delépine
Chorale Ste-Cécile.
- VII.— SORTIE, ... "Je mets ma confiance" (3 voix) ***
Chorale Ste-Cécile.

Deo laus, honor et gloria.

Texte latin et français de l'ORATORIO de Lambillotte.

(Chant des Anges).
Resurrexit sicut dixit, alléluia.

(Jésus parle aux Anges).
Ego sum qui sum, habeo claves mortis et inferni. Fui mortuus et adhuc sum vivens.

(Chant des Anges).
Resurrexit sicut dixit, alléluia.

(Stes-Femmes au Sépulture).
Quis revolvit nobis lapidem ab ostio monumenti ?

(Madeleine pleurant).
Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.

(Jésus parle à Madeleine).
Mulier, quid ploras ? Quem quaeris ?

(Madeleine, qui ne reconnaît pas son Maître, continue à gémir).
Tulerunt Dominum meum. Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi et ego eum tollam.

(Jésus se fait reconnaître à Madeleine).
Maria !

(Madeleine se jette dans les bras de son Maître).
Rabboni !

(Jésus parlant à Madeleine).
Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum; vade autem ad fratres meos, et dic eis : ascendo ad Patrem meum, ad Patrem vestrum; ad Deum meum, ad Deum vestrum.

(L'Evangéliste).
Venit Maria Magdalena annuntians discipulis.

(Madeleine aux disciples qui ne veulent la croire) :
Quia vidi Dominum, et dixit mihi : "Ascendo ad Patrem meum, ad Patrem vestrum; ad Deum meum, ad Deum vestrum".

(Chant des Anges).
Resurrexit sicut dixit, alléluia.

(Incrédulité de St-Thomas).
Nisi videro, non credam; nisi videro fixuram clavorum non credam; nisi mittam manum meam in latus ejus non credam.

(Les Apôtres affirment avoir vu le Maître).
Vidimus Dominum.

(Thomas).
Non credam.

(Stes-Femmes confirmant le témoignage des Apôtres).
Apparuit Simoni.

(Thomas).
Non credam.

(Les Apôtres).
Apparuit et nobis. Vidimus Dominum.

(Thomas nie catégoriquement).
Non credam, non credam.

(Apparition de Notre-Seigneur).
Pax vobis ! Ego ipse sum, nolite timere; palpat et videte : videte manus meas, videte pedes meos et nolite credere sed fidelis.

(Profession de foi de Thomas).
Dominus meus ! et Deus meus !

(Notre-Seigneur à Thomas).
Quis vidisti me, Thomas : credidiste. Beati qui non viderunt et crediderunt.

(Chant des Anges).
Sursum Dominus, alléluia. Apparuit Mariae, apparuit Simon, apparuit et nobis, alléluia, alléluia, alléluia.

(Chant des Anges).
Jésus est ressuscité comme Il l'avait annoncé, alléluia.

(Jésus parle aux Anges).
Je suis Celui qui suis; je suis le Maître de la mort et je commande aux enfers. J'étais mort, et me voici plein de vie.

(Chant des Anges).
Jésus est ressuscité comme Il l'avait annoncé, alléluia.

(Stes-Femmes au Sépulture).
Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du tombeau ?

(Madeleine pleurant).
Ils ont enlevé mon Maître et je ne sais où ils l'ont mis.

(Jésus parle à Madeleine).
Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ?

(Madeleine qui ne reconnaît pas son Maître, continue à gémir).
Ils ont enlevé mon Maître et je ne sais où ils l'ont mis. Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et j'irai le prendre.

(Jésus se fait reconnaître à Madeleine).
Marie !

(Madeleine se jette dans les bras de son Maître).
O Maître !

(Jésus parlant à Madeleine).
Ne me touches pas ainsi ! Je ne suis pas encore remonté vers mon Père. Va porter à mes frères cette parole : "Je monte vers mon Père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu".

(L'Evangéliste).
Marie-Madeleine s'empresse d'aller annoncer cette nouvelle aux autres disciples.

(Madeleine aux disciples qui ne veulent la croire) :
J'ai vu le Maître, et voici ce qu'il m'a dit : "Je monte vers mon Père et votre père; vers mon Dieu et votre Dieu".

(Chant des Anges).
Jésus est ressuscité comme Il l'avait annoncé; alléluia.

(Incrédulité de St-Thomas).
Si je ne vois dans ses mains l'ouverture faite par les clous, et si je ne mets mon doigt dans cette ouverture, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point.

(Les Apôtres affirment avoir vu le Maître).
Nous avons vu le Maître.

(Thomas).
Je ne crois pas.

(Stes-Femmes confirmant le témoignage des Apôtres).
Il est apparu à Simon-Pierre.

(Thomas).
Non, je ne crois pas.

(Les Apôtres).
Il nous est apparu à nous-mêmes. Nous avons certainement vu le Maître.

(Thomas nie catégoriquement).
Non, non; je ne crois pas.

(Apparition de Notre-Seigneur).
La paix soit avec vous. C'est moi ! Ne craignez point ! (S'adressant à Thomas) : Place ici ton doigt, voici mes mains. Approche ta main et mets-la dans mon côté. Ne sois plus incrédule mais fidèle.

(Profession de foi de Thomas).
Mon Seigneur et mon Dieu !

(Notre-Seigneur à Thomas).
Parce que tu m'as vu, tu as cru, Thomas. Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru !

(Chant des Anges).
Jésus est ressuscité, alléluia. Il est apparu à Marie-Madeleine, à Pierre, à tous ses amis, alléluia, alléluia, alléluia.

ST-EPIPHANE

PAQUES

A l'occasion de Pâques, la grande messe solennelle a été chantée en notre église, par M. le Chanoine Soucy, de Rimouski, assisté de MM. les abbés Roy et Dubé, ce dernier, curé de la paroisse.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Roy et la quête faite par M. les marguilliers a contribué au paiement d'un Ciboire. ALLES ET VENUES

M. le Chanoine Soucy, en visite au presbytère, depuis le jeudi Saint, doit nous quitter dimanche. Sa présence réjouit tout particulièrement M. le Curé, lequel fut jadis son vicaire.

M. David Thériault, et sa famille, viendront demeurer au village, dans le cours du mois de mai.

MARIAGES
Le 21 avril ont eu lieu les mariages de M. Alfred Thériault, avec Mlle Catherine Boucher; et de M. Jos. Plourde, avec Mlle M. A. Dubé.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCES
Le 17 avril, enfant de M. Jos. Beaulieu, Parrain et marraine M. et Mme Noël Chouinard.

Le 26, enfant de M. Thomas St-Pierre, Parrain et marraine: M. et Mme Emile Thériault, oncle et tante de l'enfant.

Vers la fin de février, M. Alfred Castonguay, en se rendant à la chasse, découvrit la piste d'un ours. Son chien suivant cette piste parvint jusqu'à l'animal qu'il attaqua. M. Castonguay arriva à temps pour délivrer le chien à qui l'ours faisait déjà un mauvais parti. Il le tua d'une balle logée dans les reins. On a retiré de ce mangeur de moutons une grande quantité d'huile. Ceux qui en auraient besoin n'ont qu'à s'adresser à M. Castonguay.

OPINIONS

Le troisième numéro de la revue trimestrielle OPINIONS, vient de paraître et sa lecture est véritablement très attachante. Nous ne saurions trop la recommander à nos lecteurs.

Nous voulons rappeler que la revue OPINIONS est rédigée par de jeunes écrivains qui terminent leurs études dans des universités d'Europe. C'est dire combien leur culture est aujourd'hui non point complète, car une culture véritablement intellectuelle ne l'est jamais, mais développée cependant.

Le groupe des rédacteurs attachés à la revue OPINIONS est certes tout à fait représentatif de la nouvelle génération canadienne-française et de l'élite des nôtres.

Dans ce dernier numéro d'OPINIONS, un article surtout du Frère Marie Victorin, le si modeste grand savant dont s'honore l'Université de Montréal, attire l'attention, et en un style alerte d'homme de science qui sait être littéraire, remue les idées les plus neuves et de nombreux problèmes suggère de bien intéressantes solutions.

La revue OPINIONS dont l'abonnement annuel n'est que de un dollar (\$1.00) est éditée à Montréal, 59 Ouest rue St-Jacques. C'est là que toute correspondance la concernant, ainsi que tout abonnement doivent être adressés.

St-André

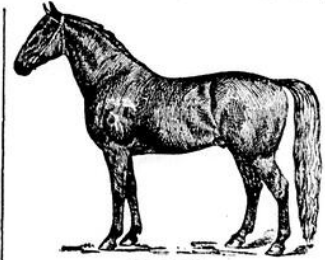
Mardi le 23 avril, il y eut réunion d'amis chez M. Honoré Lebel, à l'occasion de l'anniversaire de sa fille, Mlle Lucienne. Etaient présents : Mmes Honoré Lebel, Joseph Dubé, Joseph Lebel et Camille Beaulieu, de Amesbury, Mass.

Mlle Irène, Cécile et Rosaria Lapointe, de Rivière-du-Loup; Gabrielle et Simonne Lebel, de Rivière-du-Loup; Cécile Michaud, Alice Boucher, Jeanne D'Arc Emond, Yvette Dionne, Ida Levesque et Jeanne Lemieux.

MM. Léonide Dubreuil, Gérard, Georges et Honorius Lebel, Charles Desjardins, Eugène Paradis, Léo Gendron, René Michaud, Roland Chamberland, Robert Darisse, Camille Caron, Robert Bérubé, Robert Bouchard, Joseph L. Bérubé, Roger Lemieux, René Bérubé, Polydore et Gilbert Lemieux.

Mlle Lucienne Lebel, après avoir reçu les meilleurs souhaits de ses amis qui lui ont lu une magnifique adresse et présenté

Chevaux ! Chevaux !



Je viens de recevoir un char de superbes chevaux : de travail, pour voiture légère; juments pour cultivateurs, lesquelles je vendrai de bonnes conditions.

A vendre aussi deux bogeys avec bandage de roue en caoutchouc, dont l'un avec capote. Une visite est sollicitée.

Philippe DIONNE.
No. 1 rue Chouinard.
49 — 1 fs p.

Qui dit: GYPROC dit: SÉCURITÉ absolue

VOTRE maison est constamment exposée au péril du feu s'il n'est pas construit avec des matériaux incombustibles (comme, par exemple, la nouvelle Cloison Murale Ivoire Gyproc).

Peu coûteuse, permanente, facile à poser, la Cloison Murale Gyproc ne peut brûler. C'est absolument ce qu'il vous faut pour obtenir des murs, cloisons et plafonds incombustibles, qu'il s'agisse de construction, de réparations ou de réfection.

Consultez votre fournisseur d'aujourd'hui au sujet de la Cloison Murale Gyproc, ou demandez notre intéressante brochure gratuite: Bâtissez et Remodelez avec Gyproc.

GYPSUM, LIME AND ALABASTINE, CANADA, LIMITED
Montréal Québec

La NOUVELLE

GYPROC

Cloison Murale Incombustible

IVOIRE

En Vente Chez
Dubé & Fils Eng. - Rivière du Loup, Que.
Pierre Landry - St. Pascal, Que.
A. H. MORIN - Trois-Pistoles, Que.

St-Louis du Ha! Ha!

Mme Joseph Gagnon, d'Edmondston, était de passage samedi chez M. et Mme Ernest Dubé.

M. Joseph Gauvin, du Sacré-Coeur et sa fille Philomène, sont en promenade au presbytère. Mlle Anna Dubé, institutrice, est revenue samedi dernier d'un court voyage à Riv.-du-Loup. Mlle Stella Guérette, de Cabano a passé le jour de Pâques chez ses parents M. et Mme Ernest Guérette.

M. et Mme Albert Dubé annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie, Jacqueline. Parrain et marraine : M. et Mme Auguste Dubé, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme André Pelletier, une fille : Marie, Gislaine. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Aurèle Dubé, un fils : Rémi, Lionel. Parrain et marraine : M. et Mme Jean Bosé, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 avril, a eu lieu le mariage de M. Henri Bérubé, de St-Quentin, fils de M. Louis Bérubé, de St-Louis, et de Mlle Lina Dubé, fille de M. Adélaïde Dubé, aussi de St-Louis. M. Louis Bosé servait de témoin à son fils et M. Adélaïde Dubé accompagnait sa fille.

M. et Mme André Pelletier de jolis cadeaux, les remercia de leur témoignage d'amitié.

Il y eut divers amusements : chants, etc. Tous se séparèrent enchantés d'avoir goûté de si bons moments auprès de leur amie.

Naissance

M. et Mme Donat Lapointe (Eva Roy), de St-Ludger, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 17 avril, baptisée sous les prénoms de Marguerite, Rita, Fernande. Parrain : M. Adhémar Roy, oncle de l'enfant; marraine : Mlle Philomène Dubé; porteuze : Mme Luc Roy, grand-mère de l'enfant.

Pour vos assurances de toutes sortes, consultez J. W. MOREL, successeur de Jean-A. Saucier.

Nouvelle aile au "Royal York"



La gravure ci-dessus fait voir l'arrière du gigantesque hôtel "Royal York", que le Pacifique Canadien a fait construire l'an dernier à Toronto et auquel il doit déjà, faute d'espace suffisant, ajouter une nouvelle aile de 150 chambres. Les travaux sont passablement avancés, comme on peut le voir ici. Cette aile s'ajoute en effet au centre de la façade arrière et la structure métallique est déjà terminée. Avec cette addition, le nombre de chambres du "Royal York" est porté à 1164. L'aile pourra être occupée vers le mois de juin.

LA CHIROPRATIQUE, C'EST LA SANTE.

C'est une METHODE SCIENTIFIQUE, naturelle et permanente D'ENLEVER LA CAUSE DE LA MALADIE aux personnes de tout âge et de toute condition : hommes, femmes et enfants.

La nature seule aide le Chiropraticien — les ajustements enlèvent la pression exercée sur les nerfs, permettant ainsi à la nature de faire sa part qui est de rendre la santé au corps et de la lui conserver.

POURQUOI SOUFFRIR QUAND VOTRE CHIROPATICIEN EST: "A VOTRE SERVICE"

Gilbert Robert

CHIROPATICIEN

Gradué et diplômé de l'Institut Palmer.

10, BLAIS.

RIVIERE-DU-LOUP

AVIS AU PUBLIC

CHEZ

W. BELANGER

HORLOGER - BIJOUTIER

85 LAFONTAINE

Ayant reçu un gros lot de nouveautés pour le printemps, j'ai décidé de faire une réduction sur toutes les marchandises telles que mentionnées : Montres, colliers, horloges, chapelets, parures de cou, épingles etc., etc.

SPECIALITES : Alliances et bagues de fiançailles, des plus nouveaux modèles, aussi argenterie, verre taillé, marchandises japonaises, plumes et crayons.

Une visite au magasin vous convaincra des bas prix de ces nouveautés.

Réparations faites avec soin et promptitude, satisfaction garantie ou argent remis.

W. BELANGER,

BIJOUTIER.

VENTE

Grande vente de poêles de seconde mains, un engin à gazoline 8 h. p. (Napoleon), 3 voitures en parfait ordre. Le tout vendu à sacrifice.

Grand choix des plus nouveaux poêles de la célèbre marque L'Islet. Trois variétés dans les couleurs gris, bleu, vert. Aussi fournaise à air chaud l'Islet, moulin à laver électrique, pompe et cylindre de pompe.

Peinture, blanc de plomb, térébenthine, huile de lin, coal tar.

Une visite est sollicitée, pour vous convaincre de nos bas prix et de nos bonnes conditions.

VENDU PAR

JOS. MARIER

AGENT DE LA FONDERIE DE L'ISLET, Ltée.

St Ludger, Rue Témiscouata, Rivière-du-Loup.

Avant d'acheter vos chaussures s'il vous plaît vous rappeler que nous avons un grand choix de souliers pour Messieurs et Enfants pour l'occasion de Pâques, venez vous convaincre des bas prix.

Aussi nous faisons les réparations de chaussures avec du bon matériel, ouvrage garanti et les prix sont toujours les plus bas chez

T. Gamache

CORDONNIER

Rivière-du-Loup, Station.

Pour assurances de toutes sortes voyez J.-W. Morel, succ. de J.-A. Saucier.

Pour vos assurances de toutes sortes consultez J. W. MOREL, successeur de Jean-A. Saucier.

SHELLAC & VERNIS

Shellac blanc & Shellac orange, purs emballés à la manufacture, en bouteilles de toutes grandeurs, de 1 quille à 1 gallon.

Vernis à Plancher et à prelart

Chopine Pint Pot Gallon
60c. \$1.00 \$1.50 \$3.75

Vernis No. 61, Pratt & Lambert
\$1.00 \$1.75 \$3.45 \$6.50

Aussi Vernis à Meubles, Vernis à Pianos, Vernis Blanc Vernis Mat, Vernis à Voitures, Vernis à Automobiles.

PEINTURES-EMAIL de \$5.50 à \$11.00 le gallon, dont quelques sortes sèches promptement, appelées EMAUX de 4 heures.

Quelques sortes de ces marchandises sont offertes aux mêmes prix, et d'autres à des prix plus bas que ceux des maisons à catalogues.

Arthur L. Pelletier

RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

Marchand de fer

127 rue Lafontaine

PROFITEZ DE CETTE CHANCE

Il y aura 20 ans le 20 Avril prochain que mon magasin est ouvert et pour remercier ma clientèle de l'encouragement qu'elle m'a donné durant ces vingt ans.

Je ferai jusqu'au 20 Avril prochain une diminution de 10% sur toutes les marchandises et de 20% sur tous les articles de Fantaisie.

Comme mes prix sont déjà très bas, c'est une véritable aubaine de pouvoir vous procurer ce que vous voudrez pour si peu d'argent.

CHEZ

EMILE BRETTON

221 RUE LAFONTAINE.

P. S. Il sera inutile de demander cette diminution après le 20 Avril.